United Arab Republic

962:330
A 238 p

DOCUMENTS

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

Résumé

LE PLAN QUINQUENNAL

POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

962 : 330
A 238 f

Administration et Organisation

REPUBLIQUE ARABE UNIE

DOCUMENTS

Résumé

LE PLAN QUINQUENNAL

POUR

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

1960 – 1965

LE PLAN QUINQUENNAL
POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET SOCIAL
DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE
1960 — 1965

La politique de planification que le gouvernement a décidé de suivre et d'exécuter dans le plus bref délai se propose d'assurer un niveau de bien-être digne du peuple arabe, héritier d'un passé prestigieux.

L'apport à la vie économique et sociale du pays d'un plan de développement d'une telle envergure constitue à juste titre un tournant décisif dans sa renaissance, et nécessite la conjugaison de toutes les forces et de toutes les volontés, afin que cette planification puisse donner les résultats escomptés, sous l'égide du leader du monde arabe et du champion de la Paix, le Président Gamal Abdel Nasser.

Il est nécessaire, avant d'exposer le plan de développement, de faire une esquisse rapide de la vie économique du pays avant la planification, car la comparaison est des plus édifiantes.

LA SITUATION REELLE AVANT LA PLANIFICATION

L'édifice économique du pays avant la Révolution était mis au service de la puissance colonialiste, des féodaux et de leurs acolytes. La production était essentiellement agricole. La terre agricole était soumise au régime de la féodalité et de l'exploitation, tandis que les villageois étaient la proie de la pauvreté, de la maladie et de l'ignorance et à la merci des gouvernants. Quant à la vie citadine, les banques et les institutions financières étrangères avaient la haute main sur l'économie du pays, se partageant les énormes bénéfices avec une poignée de personnage influents. Les institutions dominant le commerce extérieur étaient presque exclusivement entre les mains des étrangers et la majorité des exportations et importations constituaient le monopole des Etats impérialistes qui avaient longtemps occupé notre pays, tantôt sous le prétexte de protéger la famille khédiviale des officiers d'origine villageoise, tantôt pour protéger les fellahs du Khédive et des pachas, ou encore pour protéger le pays entier des Turcs. Enfin, lorsque les prétextes leur faisaient défaut, ils invoquaient la nécessité pour eux de défendre les voies de communications impériales. Et quand l'Inde recouvra son indépendance, l'occupation prenait la forme

d'une protection contre le communisme. Cette situation se perpétuait ainsi indéfiniment... Durant cette période, le pays était contraint d'avoir des rapports économiques culturels, voire spirituels et intellectuels, avec ceux qui prétendaient être ses alliés.

Cet édifice économique appuyé sur une administration gouvernementale corrompue, à la merci des luttes partisanes et des intérêts particuliers des milieux gouvernants, ne pouvait certes pas assurer un essor économique réel. Bien au contraire, plusieurs occasions favorables pour jeter les bases d'un développement économique et social furent perdues. Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur l'évolution du revenu national durant les cinquante années précédant la Révolution pour se rendre compte que le revenu individuel n'a presque pas augmenté durant cette période. Car si l'on a enregistré un certain développement économique durant ce laps de temps, ce développement ne correspondait nullement à l'augmentation croissante de la population. Si, durant la première moitié de ce siècle, le revenu national de la Province Sud a marqué une certaine augmentation, par suite de l'exploitation des eaux emmagasinées par le Barrage d'Assouan, et si l'on a enregistré une augmentation similaire à la fin des deux guerres mondiales, conséquemment à une hausse des prix des produits agricoles exportés qui nous devaient rapporter des devises dont on aurait pu se servir pour développer l'économie du pays; si l'administration gouvernementale corrompue a perdu toutes ces occasions favorables et a dilapidé des sommes énormes par un mauvais emploi des revenus dans des projets sans buts définis, cette administration ne s'était pas contentée de faire perdre au pays les occasions favorables qui s'étaient offertes; sa mauvaise gestion et les abus qu'elle a commis dans les dépenses durant les années grasses et les périodes de prospérité se sont répercutées sur les années maigres qui suivirent. Le pays s'était ainsi trouvé en lutte à des crises économiques aigues qui avaient contraint les propriétaires à remettre leurs terres agricoles aux banques et aux institutions de crédit foncier. Par ailleurs, les crédits sterlings furent épuisés pour remédier à la situation créée par les dépenses exagérées et la corruption des gouvernants.

Il était donc du devoir du gouvernement de la Révolution d'apporter un remède radical à cette situation économique déplorable et de changer le système économique entier, avant de procéder à toute opération de reconstruction basée sur un système étudié.

Aussi commença-t-il par promulguer la loi sur la Réforme Agraire, en vue de libérer les fellahs et de lui restituer sa dignité, et pour mettre fin à la féodalité politique et économique et former une nouvelle classe agricole susceptible d'évolution, d'expansion et de stabilité sur la base de la propriété individuelle et la coopération pour le bien-être général. C'est

cette nouvelle société au sein de laquelle les salariés ont été transformés en nouveaux possédants et en bons citoyens.

En vue d'exécuter les projets permettant d'ouvrir la voie à une expansion économique et sociale globale après une paralysie due aux luttes partisanes, à la réalisation d'intérêts personnels et à la politique impérialiste, le gouvernement de la Révolution créa le Conseil permanent pour le développement de la production nationale et le Conseil permanent des services publics, ainsi que les organismes et institutions divers chargés d'assurer graduellement le développement économique et l'évolution sociale du pays et de le sortir de l'état de stagnation où il se trouvait durant les années précédentes.

Ces réformes partielles, quoique importantes, ne constituaient qu'un prélude à une réforme générale indispensable pour soustraire les milieux économiques et financiers à l'influence politique étrangère qui entravait notre évolution et notre développement. Ces milieux étrangers commandaient nos marchés financiers et le milieu des affaires par l'entremise des banques, des sociétés d'assurances, de l'ancienne compagnie du Canal de Suez et par le truchement de bien d'autres institutions économiques impérialistes qui étaient pour nous une menace perpétuelle.

C'est dans ce but que la loi sur les sociétés fut amendée pour permettre aux capitaux privés des petits épargnants nationaux de se développer.

De même, les lois ouvrières, de conciliation, d'arbitrage furent également modifiées dans le but de protéger les institutions des perturbations ouvrières, tout en assurant de justes solutions aux différends et en épargnant aux ouvriers le renvoi sans cause plausible. Une nouvelle législation pour l'encouragement des investissements étrangers fut promulguée et un comité spécial fut créé à cet effet. Des exemptions d'impôts furent accordées aux nouvelles institutions et sociétés.

Parallèlement à cette œuvre, le gouvernement de la Révolution réussit à faire évacuer les troupes d'occupation du territoire, à éliminer les luttes partisanes et les coteries à l'intérieur, à défendre les droits des Arabes de Palestine dont la cause demeurera à jamais une honte pour l'humanité entière et pour le sionisme en particulier.

Toutes ces mesures politiques et militaires, d'ordre intérieur et extérieur, étaient indispensables pour jeter les bases de l'évolution économique et sociale. Il était, en effet, impossible d'entreprendre des programmes généraux de développement et de mobilisation nationale de toutes les ressources humaines et naturelles avant de stabiliser la situation du pays où tous les citoyens travaillent loyalement sans discorde et sans intervention.

Faut-il rappeler, à ce propos, les événements qui s'étaient déroulés

lors du financement du Haut-Barrage d'Assouan. Lorsque nous avions entrepris de relever notre niveau de vie par ce projet grandiose, l'impérialisme se retourna contre nous et s'entêta dans sa position à l'extrême. Mais notre décision de nous en tenir à nos droits et à notre foi eut raison de l'impérialisme. Nous n'invoquons d'ailleurs cet événement qu'à titre d'exemple pour faire ressortir les liens étroits entre le développement économique et l'évolution sociale, d'une part, et la politique extérieure, et, d'autre part, les relations entre cette dernière et la politique intérieure.

En d'autres termes, il est impossible d'entreprendre le développement économique et social avec succès, si la situation politique intérieure, extérieure et militaire n'est pas favorable. C'est que la politique extérieure et les moyens de défense doivent être constamment soutenus et renforcés par une économie solide et saine.

Cet exposé succinct démontre que les premières années de la Révolution ont permis au pays de préparer sa rentrée dans la phase de développement général et définitif pour le relèvement du bien-être et du niveau de vie.

Si nous avions été contraints de remettre l'exécution du plan de développement tout d'abord pour laisser passer la période préliminaire à laquelle nous avons fait allusion au début de cet exposé, ensuite à cause des circonstances de l'agression tripartite et ses conséquences, et enfin à la suite de l'Union avec la Syrie, afin de mobiliser toutes les possibilités des deux régions et d'atteindre les objectifs de chacune d'elles, si, disons-nous, nous avions été contraints de remettre l'exécution de ce plan, le temps ainsi passé ne fut pas perdu. Les services de planification et de statistique de chacune des deux régions ont certes bénéficié de ce retard. Ils ont pu, en effet, compléter les données statistiques et les études nécessaires pour la préparation et la mise au point du plan détaillé de développement économique. Ces services sont prêts à passer à l'exécution dès que l'ordre leur sera donné. Dès 1955, date de la création des services de planification, un programme d'entraînement et de formation fut entrepris. Une comptabilité à l'échelle nationale des estimations du revenu national et des prévisions sur l'augmentation de la population et du potentiel humain furent mises au point. A la suite de quoi les services de planification furent réorganisés et prirent leur forme définitive en Région Sud en 1957.

Dès l'Union des deux Régions, l'Etat créa des services de planification similaires en Région Nord. Ces services réussirent en dépit du manque de données statistiques et du laps de temps qui s'était écoulé depuis lors, à mettre au point les grandes lignes de la planification, et à préparer avec

les différents départements ministériels les projets détaillés du développement dans les différents secteurs.

Le plan quinquennal tire son origine des directives de notre Président, lorsque le 27 Novembre 1958, à l'occasion du Congrès Coopératif tenu à l'Université du Caire, il ordonna l'élaboration d'un plan à l'échelle nationale, englobant tous les secteurs économiques et sociaux. C'est à partir de cette date que tous les services de l'Etat, aussi bien le secteur privé que le secteur public commencèrent à travailler pour le plan qui était déjà élaboré.

Nous ouvrons ici une parenthèse pour exposer ce qu'est la planification et les moyens que nous avons choisis pour l'exécuter.

CONSIDERATIONS GENERALES ET JUSTIFICATIONS DE LA PLANIFICATION

Les considérations d'ordre général qui autorisent tout d'abord la planification sont la complexité de la vie économique, son imbrication et la nécessité de trouver un organisme ou des services qualifiés, d'une part, de recenser toutes nos possibilités, nos moyens et nos besoins, et, d'autre part, de coordonner les efforts dans l'exécution des mesures économiques. Aussi est-il nécessaire de donner une impulsion à notre développement économique pour atteindre les buts que nous nous sommes proposés par les moyens les plus adéquats permettant d'obtenir les meilleurs résultats.

La nécessité de créer les organismes de planification s'impose de façon impérieuse du fait qu'il n'existe pas dans les deux régions de la République Arabe Unie des services compétents à même de proposer et de mettre sur pied d'une façon quasi-automatique et dans des délais raisonnables, les éléments exigés pour une augmentation de la production ou des investissements.

On peut affirmer que même dans les pays où les services du contrôle des prix et du marché sont bien organisés, on ne peut se dispenser d'une planification économique, car il arrive très souvent que les intérêts privés soient en opposition avec les intérêts publics. Il s'ensuit que les capitaux se dirigent vers la production de produits de luxe, où la marge des bénéfices est plus grande, alors que les besoins du pays en ces produits sont minimes. De même, la libre concurrence entraîne souvent des pertes considérables de capitaux. Il arrive également que les grands capitalistes finissent par abattre leurs concurrents et par monopoliser le marché.

C'est dire que la libre concurrence et le marché libre n'assurent pas toujours l'équilibre des grands besoins avec le minimum de sacrifice de

la part de la société, et c'est pour cette raison que les pays ont recours à la planification, par divers moyens.

La seconde considération qui milite en faveur d'une planification est la réalisation d'un développement équilibré de notre économie nationale. Par équilibre, nous entendons la nécessité de garantir une coordination dans le développement des différentes activités, de manière qu'aucune d'elles ne devance l'autre et n'excède les besoins et les possibilités et qu'aucune de ces activités ne soit retardée par le progrès démesuré d'une autre. Cette imbrication qui est le propre de toute l'activité économique nationale fait que chaque branche de l'activité complète l'autre, et forme avec elle une chaîne dont la résistance ne dépasse pas celle de l'anneau le plus faible, quelque éloigné qu'il soit des autres.

Par ailleurs, les facteurs nécessaires pour la réalisation du développement économique peuvent parfois exiger des délais couvrant des dizaines d'années, tant pour les travaux de construction que pour leur utilisation. Et c'est là qu'apparaît l'importance de la planification qui cristallise la politique économique dans le cadre de la satisfaction des besoins actuels et dans les limites des possibilités héritées du passé, tout en permettant son développement dans l'avenir.

Telles sont les considérations générales qui nous poussent à planifier notre économie. Il suffit d'examiner tant soit peu notre société, pour se rendre compte que nos principaux problèmes économiques et sociaux justifient d'une façon toute particulière le recours à la planification.

Rien ne l'illustre mieux que la réalité économique qui démontre que notre niveau est bas, et que le rendement agricole et industriel chez nous est inférieur à celui des autres pays. La spécification technique si nécessaire aux ouvriers et aux techniciens nous fait défaut, au double point de vue quantitatif et qualitatif. Le revenu national de la République Arabe Unie est également bas, de même que le revenu moyen de l'individu, tandis que la moyenne d'augmentation du revenu national et du revenu moyen de l'individu est insignifiant. Ce sont là autant de déficiences révélées par les réalités de notre économie nationale; elles sont latentes malgré nos possibilités économiques considérables, nos richesses minières et naturelles entièrement ou partiellement inexploitées.

Cette situation est due principalement au fait qu'l'Etat n'assumait pas dans le passé ses responsabilités et qu'il négligeait toute organisation et coordination économiques.

Il s'ensuivit que la plupart de nos possibilités ne purent être mises à profit au milieu d'une situation économique imprégnée de confusion, d'exploitation et de monopole. C'est que l'on vint à ne pas s'intéresser à certaines activités économiques de première importance pour l'économie

nationale, soit parce qu'elles n'assuraient pas de bénéfices immédiats, soit parce qu'on prétendait à un surcroît de bénéfices. Ajoutez à cela que les projets qui étaient effectivement réalisés ne profitaient qu'à une infime minorité, tandis que la grande majorité de la population en était privée.

Cet état de choses était aggravé par l'absence de toute étude technique et économique des projets. Les projets de développement ne reposaient nullement sur des données précises du point de vue technique et économique. Aucun recensement n'était entrepris, par exemple, pour connaître les ressources, les besoins et les possibilités. Les méthodes modernes n'étaient pas minutieusement examinées pour pouvoir choisir celles qui nous conviennent le mieux. Aucun institut ou organisation spéciale pour les études économiques, scientifiques et techniques n'était créé.

Il est donc évident que si nous avions laissé la vie économique dans l'état où nous l'avions trouvée sans aucune organisation ou coordination, il nous aurait été impossible d'arriver rapidement à la réalisation de notre but, d'élever le niveau de la production nationale, et de rattraper toutes les années perdues. Il est notoire qu'un de nos problèmes majeurs dans les deux régions de la République est celui de l'augmentation croissante de la population. Or, ce problème nous fait un devoir d'augmenter la moyenne des investissements dans chacune des deux régions dans une proportion dépassant la moyenne d'augmentation de la population.

Là apparaît encore l'importance de recourir à la planification, afin d'accélérer autant que possible le développement de notre économie nationale à un rythme plus rapide que celui de l'augmentation de la population. Les pays en pleine croissance économique qui ont recours à la planification suivent cette politique pour abréger le temps nécessaire à leur développement économique.

Le recours à la planification nous évite également toutes les perturbations qui pourraient se produire dans notre économie nationale. D'ailleurs, l'histoire économique récente nous démontre que les pays ayant eu recours à la planification sont moins sujettes aux perturbations économiques et aux crises que les pays qui ne suivent pas cette politique.

Les problèmes économiques ne sont pas les seuls qui impliquent le recours à la planification; d'autres considérations d'ordre social nous imposent d'appliquer ce système.

La plus importante de ces considérations consiste assurément à rapprocher les écarts entre les fortunes et les revenus. Car, malgré le niveau peu élevé du revenu national et la baisse du revenu moyen de l'individu, nous constatons des écarts énormes tant dans les fortunes que dans les revenus. Si donc l'économie nationale de la République Arabe Unie était laissée sans planification, cet écart irait en augmentant, et entraîne-

rait la division de notre société en deux clans distincts: une classe minoritaire qui irait en diminuant, et possédant les revenus de la production et une autre classe dont le nombre irait en croissant et qui ne posséderait qu'une infime partie des revenus de la production. Il serait superflu de souligner les graves répercussions qu'une telle situation produirait sur le plan social et le contraste flagrant qu'elle offre avec le nouvel ordre social de la République Arabe Unie, à savoir une société démocratique, socialiste et coopérative.

Nous avons donc besoin de la planification pour réaliser notre but social et renforcer la société démocratique, socialiste et coopérative découlant de l'essence même de nos problèmes et de nos besoins.

Nous avons également besoin de la planification pour la réalisation d'un autre but social: procurer un travail fructueux à tous les citoyens capables de travailler et désireux de le faire. Procurer du travail, c'est multiplier des projets d'investissements, assurer le financement nécessaire à ces projets et augmenter les besoins de la main-d'œuvre par une extension de la superficie des terres agricoles, la création de nouvelles industries et d'institutions diverses, afin d'assurer à un plus grand nombre d'ouvriers du travail en proportion de l'augmentation sans cesse croissante de la population, tout en les initiant à un entraînement adéquat aux travaux qu'ils sont appelés à accomplir.

Telles sont en résumé les considérations générales et les justifications d'ordre particulier de la planification générale établie en vue du développement économique et social.

Les efforts du gouvernement de la Révolution pour effacer les traces de l'ancien régime et pour ériger l'avenir sur des bases saines, sont évidents.

Pendant qu'elle déployait ces efforts, la Révolution a entrepris une course contre la montre afin d'assurer aux deux régions de la République Arabe Unie un niveau de vie élevé, basé sur une économie saine et stable pouvant parer à toutes sortes de facteurs étrangers, naturels ou artificiels. Cette prise de position a nécessité une augmentation de la production par l'exploitation des énergies inutilisées et la création de nouvelles énergies productives dans les secteurs de l'irrigation, l'agriculture, l'industrie, le transport et les autres aspects de l'activité économique.

Ces nombreux projets devaient nécessairement être organisés dans les deux régions de la RAU. par l'élaboration d'un plan global fixant un ordre de priorité et lui garantissant l'équilibre nécessaire pour sa réussite et son développement.

C'est sur cette base que le Président Gamal Abdel Nasser a ordonné en novembre 1958 l'élaboration du plan.

LE SYSTEME DE PLANIFICATION ET L'ELABORATION DU PLAN

En exécution de ce qui précède, six comités principaux furent créés en Province Sud qui formèrent à leur tour plus de soixante sous-comités portant le nom de sous-comités mixtes de la planification. Ces comités groupaient des personnalités et des techniciens choisis parmi les hauts fonctionnaires de l'Etat, les hommes d'affaires, les experts, les techniciens, et des spécialistes relevant directement des services de la planification nationale. Ces comités groupèrent plus de cinq cents membres, depuis le mois de janvier 1959, jusqu'au mois de mai de la même année. Ils entreprirent des études détaillées sur les possibilités d'investissement et des projets à incorporer dans le plan quinquennal. Ils examinèrent également les investissements nécessaires, leurs revenus tant du point de vue de la production que du point de vue du revenu national, l'utilisation de la main-d'œuvre et toutes les autres répercussions découlant de leur exécution sur les différents aspects de l'économie nationale.

Des comités similaires furent également créés en Région Nord et furent chargés des mêmes tâches, de la même politique et de la même ligne de conduite, tout en tenant compte de certains facteurs inhérents à la nature même de la région.

Une fois ces études détaillées terminées et cette première étape franchie, le Président Gamal Abdel Nasser les discuta avec les ministres dans des réunions qui prirent la forme d'un «Conseil Supérieur de la Planification» et au cours desquelles il fut décidé de doubler le revenu national durant une période de dix ans dans chacune des deux régions.

Le Président ordonna ensuite que les ministres étudient les projets rentrant dans leurs attributions et englobant aussi bien l'activité gouvernementale que les activités du secteur privé. Il leur recommanda de présenter la planification de leurs programmes pour les années 1960/1965.

Les services de la planification avaient déjà préparé les éléments et les études principales tant des grandes lignes que des détails du plan. Une image de l'évolution de notre société durant les cinq années à venir, était ainsi ébauchée et la situation détaillée de l'état actuel apparaissait. Il fut dès lors possible de déterminer nos besoins économiques et sociaux.

Il a été également possible de recenser toutes nos possibilités actuelles et faire des prévisions sur les possibilités de l'avenir, sur la base de la potentialité d'une exploitation totale de nos ressources économiques, de nos richesses naturelles, humaines, techniques et en élaborant un système de priorité pour les projets de développement.

Pour assurer une coordination parfaite entre les différentes parties du plan et son exécution dans les délais prévus, un programme à longue échéance fut mis au point, comportant une estimation globale des dépenses. C'est dans ce cadre à longue échéance qu'un plan plus détaillé pour les cinq années à venir fut élaboré, à charge de préparer le plan pour l'exécution de la première année avec plus de détails et d'établir sur cette base le budget de l'Etat.

Un comité ministériel pour la planification fut constitué par la suite et entreprit de concert avec le comité ministériel pour les affaires économiques la révision du projet du plan préparé par les services centraux de la planification et basé sur les propositions et les programmes présentés par les ministères, tout en se conformant aux considérations propres à la planification dans le cadre de la politique générale de l'Etat inspirée par la philosophie de notre nouvelle société.

Pour assurer la coordination complète des plans des deux régions de la République Arabe Unie, un comité mixte groupant des représentants des deux régions fut créé, tant pour l'élaboration du plan que pour son exécution. C'est ainsi que l'élaboration du plan fut l'oeuvre de tous les services gouvernementaux et publics. En effet, chaque ministère fut chargé d'étudier les projets de développement et de progrès des secteurs rentrant dans ses attributions, aussi bien les projets à réaliser par ces ministères mêmes que ceux à exécuter par des organismes publics ou par le secteur privé. Cette collaboration étroite entre les services centraux de planification, d'une part, et les ministères, les organismes publics et privés, d'autre part, permit d'élaborer ce plan national de la façon la plus parfaite et dans le délai prévu.

Les services de la Planification avaient été chargés de réunir les éléments nécessaires, de les analyser, tandis que chaque ministère était chargé d'étudier les côtés économiques et techniques des projets et des programmes, de présenter les estimations des dépenses à encourir, de fixer le nombre d'ouvriers nécessaires, de déterminer la production résultant de l'exécution du projet, les exigences de cette production, les délais prévus, les qualités produites et toutes les autres données concernant l'exécution du plan.

LE PLAN ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE

Les efforts qui ont été déployés par le gouvernement pour éliminer la féodalité et chasser l'impérialiste qui avait occupé notre territoire durant trois quarts de siècle, sont connus, ainsi que les efforts couronnés

le succès entrepris pour écarter l'influence néfaste qui s'exerçait sur les activités économiques et financières de la République. Or, ces efforts se sont clairement concrétisés dans la loi de la Réforme Agraire et dans les projets du Conseil Permanent pour le développement de la production nationale dans les différents domaines, ainsi que dans les projets du Conseil Permanent des Services Publics, dans la création de l'Organisme Economique, dans la nationalisation de la Cie du Canal de Suez, le démarrage des travaux de construction du Haut-Barrage, la poursuite de l'exécution du programme d'industrialisation, la généralisation de l'eau potable dans les villages, la réforme rurale par l'entremise des centres sociaux, d'orientation et des centres polyvalents, la diffusion de l'enseignement primaire, l'application de l'enseignement obligatoire de façon minutieuse dans les différentes parties du pays, ainsi que par les multiples autres projets qui ont été réalisés par la Révolution au cours des quelques dernières années et qui sont allés de l'avant, comme jamais les gouvernements du régime passé n'ont pu le faire en des dizaines d'années.

Comment ces changements et ces progrès ont-ils pu se produire ? Et pourquoi la roue des projets économiques et sociaux tourne-t-elle aujourd'hui avec tant de force, alors qu'elle était presque rouillée auparavant et ne fonctionnait que pour servir des intérêts personnels ? La raison en est que le gouvernement de la Révolution se soucie des intérêts du peuple dont il est issu et qu'il partage avec lui la responsabilité.

Ce gouvernement émane du peuple ; il n'a pas été imposé au peuple par l'impérialiste étranger, ni accédé au pouvoir grâce à une influence étrangère. C'est un gouvernement qui s'est mis exclusivement au service du peuple, qui s'appuie sur lui et partage avec lui la responsabilité. Rien n'illustre mieux cette vérité que la création de l'Union Nationale, avec ses organismes, ses branches et ses différentes institutions et la convocation par l'Union du premier Congrès Général qui a groupé les deux régions de la République.

Puisque l'intérêt du gouvernement et l'intérêt du peuple sont inséparables, que le peuple est désireux d'aller de l'avant, de s'en tenir à sa fierté, à sa dignité et à son arabisme, de lutter contre l'impérialisme, l'exploitation, la féodalité et le monopole, de prêcher la paix et la co-existence pacifique parmi les Etats ; puisque tels sont les objectifs du peuple, le gouvernement issu de lui, qui travaille dans son intérêt et qui participe avec lui dans la responsabilité ne peut faire autrement que de s'engager dans la même voie et coordonner les efforts et les décisions pour le bien et dans l'intérêt du peuple.

Aussi, le plan national général reflète-t-il les mesures que le gouvernement prend pour promouvoir le peuple sur le plan économique et sur

le plan social dans le cadre de la philosophie nationale et dans le but d'édifier la communauté démocratique, socialiste et coopérative à laquelle nous aspirons.

Le plan national consiste donc à organiser les efforts du gouvernement et du public à la fois, à tracer la voie à suivre pour accroître les richesses et la production et à déterminer clairement pour tous, pour le gouvernement et le peuple, des objectifs précis touchant à tous les domaines, afin que les efforts soient coordonnés et ne se contredisent pas, que les chances de succès augmentent et que soient atténués les heurts et les pertes.

Le plan trace une image de l'avenir que nous souhaitons, une image qui s'est concrétisée par des projets, des chiffres et des objectifs déterminés, afin que chacun connaisse la place qui lui revient dans le domaine du travail et du progrès, et sache que l'ère des discours ronflants, des paroles creuses et de l'enthousiasme factice qui pullulaient dans les discours du trône et les promesses des politiciens des régimes précédents, est révolue.

Le plan national général représente le système de construction intérieure, ses objectifs et les moyens de développement économique et social qui nous permettent d'accroître le revenu national durant les dix prochaines années dans chacune des deux régions de la République, et de le doubler à nouveau au cours des années suivantes. On entend par doubler le revenu l'augmentation de la production, des marchandises et des services qui contribuent à élever le niveau de vie des citoyens, d'autant plus que la politique socialiste et coopérative suivie par notre communauté aboutira sans aucun doute à assurer une répartition judicieuse du revenu entre les citoyens et, partant, à élever davantage le niveau de vie des classes populaires.

C'est ainsi que le plan national général se rattache à chacun des citoyens, des villages et des villes de la République, à toute usine et à tout projet en voie d'exécution ou d'élaboration. Ce plan comporte un état de l'accroissement prévu dans la production de tous les secteurs, agricole, industriel, commercial, de développement et de construction. Cet accroissement constitue un adjuvant à l'activité publique et entraîne une augmentation sensible dans le volume des marchandises produites et des services qui, en fin de compte sont mis à la portée des citoyens, au moyen d'un pouvoir d'achat accru par l'augmentation des chances de travail et par la majoration des salaires et des bénéfices.

Or, ce plan ne saurait réussir que par les efforts de tous. Il constitue le moyen le plus approprié pour assurer l'efficacité de l'édifice économique de l'Etat et notre sécurité sociale, non seulement pour nous, mais aussi pour nos enfants après nous et les générations à venir.

D'ailleurs, ce système a été suivi par tous les Etats qui, ayant manqué

le train de la civilisation, ont accéléré leur développement et leur marche vers le progrès, pour conserver leur prestige dans le concert des nations et leur structure nationale. Les Etats occidentaux, eux-mêmes, eurent recours, après avoir été ruinés au cours de la seconde guerre mondiale, au système de planification totale pour se reconstruire et récupérer leur puissance industrielle et économique. Mieux encore:: ils formèrent des fédérations économiques entre eux sur une large échelle pour accroître leur force, ainsi qu'en témoignent les accords relatifs au Marché Commun européen, à la zone libre et à d'autres. Naturellement, tout cela leur est permis à eux. Mais quand il nous arrive à nous de parler de l'unité arabe, de la nécessité d'une coopération économique entre les Etats arabes en particulier et les Etats afro-asiatiques en général, l'impérialisme qui nous dénie tout progrès jette les hauts cris. Aussi, avons-nous pris la ferme résolution d'aller de l'avant dans la voie du développement économique et social, en coopération avec les Etats arabes frères, des pays amis afro-asiatiques et d'autres des différents continents, sans tenir compte des clameurs et des vociférations des exploiteurs qui ont tant sucé notre sang, affaibli notre union et exploité nos biens.

Le plan national général est représenté par cette résolution concrétisée et par cette intention exposée en détail. Il constitue une profession de foi et un engagement, un pacte et un accord.

Nous nous devons de signaler à cette occasion que la création de l'Union Nationale est une des nécessités inéluctables de la planification et augure du succès de celle-ci. Les efforts du gouvernement seul ne sauraient suffire pour assurer le succès du plan :: il est indispensable que le peuple y participe d'une façon efficace dans chaque village, chaque ville et dans les travaux de tout projet. Il est nécessaire qu'il s'associe au contrôle et à la poursuite des travaux, et formule des suggestions et des observations.

C'est dire que c'est le peuple qui est le planificateur et exécuteur et que c'est lui qui récoltera les fruits de ces efforts.

Les étapes franchies et qui ont abouti à la formation de l'Union Nationale et à l'organisation de ses activités sont considérées comme des mesures nécessaires au succès du premier plan quinquennal et des plans qui suivront.

LES ELEMENTS DU PLAN

Tels sont les données de la planification, ses objectifs et les moyens de son exécution. Tel est le plan qui embrassera tous les secteurs, depuis la production, le revenu, la consommation, l'épargne, les investissements, le commerce extérieur, le budget de l'Etat, jusqu'aux secteurs privé et

public, l'agriculture, l'industrie et les services avec leurs branches et leurs détails multiples, et dont chaque citoyen, fût-il producteur ou consommateur, sérieux ou non, gaspilleur ou prudent, s'inspirera dans son travail.

Voici, maintenant, les éléments du plan dans leur ensemble avant de passer aux détails.

Les principaux éléments du plan sont :

1. — La production nationale qui constitue les fondements dont la planification tire ses éléments essentiels et sa force propulsive. Cette production est formée de marchandises et services divers, des dépenses y afférentes, de son écoulement à l'intérieur et à l'extérieur.

2. — Le revenu que la société obtient de la production, après déduction des dépenses de celle-ci.

3. — La consommation représentée par les sommes que la société dépense de ses revenus, l'évolution de la consommation durant l'exécution de la planification.

4. — L'épargne constituée par l'excédent des revenus dépensés en consommation.

5. — Les investissements représentés par le placement des sommes épargnées dans les projets de développement.

6. — Le travail qui occupe une place importante dans les objectifs de la planification et qui se rattache à la production de l'ouvrier et aux moyens de l'accroître au service du développement.

LE CADRE DU PREMIER PLAN QUINQUENNAL DE LA RAU.

C'est sur la base d'études approfondies, entreprises par des comités techniques à des échelons divers, de tous ces éléments de nos possibilités et de nos besoins communs que M. le Président de la République a défini l'objectif du plan de doubler le revenu national en dix ans à franchir en deux étapes.

Les investissements nécessaires au premier plan quinquennal établi pour les deux régions de la République Arabe Unie représentent 2.004 millions de livres dont 307 millions pour la Région Nord et 1.697 millions pour la Région Sud.

Ces investissements ont été répartis entre les différents secteurs publics et privés des deux régions : irrigation, agriculture, industrie, transport, communication, emmagasinage, habitations et services publics. Cette répartition s'est effectuée selon les conditions de chaque région et en tenant compte du principe fondamental de planification, de sorte que les investissements répartis entre les secteurs donnent le plus de rendement possible et remédient aux principaux problèmes de chacune des deux régions, notamment au problème de la production agricole de la Région Nord, exposée aux fluctuations atmosphériques, qui menacent sa stabilité économique, et au problème posé par l'exiguité de la superficie cultivée de la Région Sud et par l'augmentation constante de sa population.

On s'attend que les investissements précités contribuent au cours de la cinquième année du plan, à accroître le revenu national de 620 millions de livres dont 107 millions pour la Région Nord et 513 millions pour la Région Sud.

Cet accroissement du revenu national comparé au revenu, tel qu'il était en 1959, représente le 40% de ce dernier dans chacune des deux Régions de la République.

C'est en se basant sur la moyenne de cet accroissement en cinq ans que l'on a pu garantir la réalisation de l'objectif de doubler le revenu national des deux régions en dix ans. Il a été également tenu compte de tous les détails établissant les répercussions de ces investissements dans les deux régions sur la production, la consommation, le travail et la balance des paiements. De plus, un comité mixte a été formé pour assurer une coordination constante entre les éléments du plan dans les deux Régions de la République.

Passons maintenant aux détails du plan établi pour la Région Sud, le plan de la Région Nord étant traité séparément.

DETAILS DU CADRE DU PLAN QUINQUENNAL

DANS LA REGION SUD

Nous venons de voir que les principaux éléments constituant le plan sont l'investissement, la production, le revenu, la consommation, l'épargne, et la main-d'oeuvre. Viennent ensuite le développement, l'équilibre et les réactions de ces éléments au cours de l'exécution du plan.

Il nous faut maintenant analyser séparément chacun des éléments du plan de la Région Sud.

L'INVESTISSEMENT

Il est évident que toute société désireuse de se développer doit s'efforcer d'épargner une partie de son revenu en évitant de la dépenser dans les articles de consommation, tel que l'alimentation, les vêtements, le logement, etc... cette partie devant être orientée vers l'investissement. Ce nouvel investissement créera un revenu qui augmentera à son tour le pouvoir de consommation et d'épargne de cette société. Plus les possibilités d'épargne de cette société augmentent, mieux elle pourra accélérer son développement et élever son niveau de vie.

Les investissements nécessaires pour réaliser les buts de développement du plan quinquennal de la Région Sud ont été évalués à 1.6997 millions de livres, soit une moyenne annuelle de 339 millions de livres. Les calculs effectués sur la base des études antérieures et des pronostics de l'avenir ont permis d'estimer qu'il serait possible de se procurer les fonds nécessaires de nos propres ressources, en ne faisant appel qu'à certaines facilités de crédits étrangers et d'emprunts inconditionnés de la part de pays amis dans une proportion ne dépassant pas 30%. Les charges découlant du remboursement de ces emprunts ont été prises en considération lors de l'estimation des ressources nécessaires au financement du plan actuel et futur.

Nul n'ignore que le principe d'aider les pays en voie de développement est admis en politique internationale. Nous espérons que par la poursuite de la planification de notre économie, nos investissements s'effectueront avec le temps par des capitaux nationaux entièrement.

Il est à noter que la répartition de ces investissements entre les différents secteurs de l'économie ne s'effectue pas à la légère. Il s'agit, au contraire, d'une opération minutieuse nécessitant des calculs minutieux et l'élaboration de budgets nous permettant d'atteindre notre but dans le plus bref délai, tout en assurant l'équilibre des différents secteurs économiques. Car tous ces secteurs réagissent les uns sur les autres, qu'ils soient des secteurs de production ou de consommation; l'équilibre est essentiel et l'afflux naturel doit tendre à ce que l'offre soit égale à la demande.

Le montant global des investissements a été réparti entre les secteurs principaux comme suit :

Secteur	Sommes investies en millions de L.E.	Pourcentage par rapport à la totalité des investissements
Agriculture, irrigation, drainage, Haut-Barrage	392	23,1%
Transport, communications, emmagasinage (y compris le Canal de Suez)	271,8	16,1%
Electricité et Industrie	578,7	34,1%
Logement	174,6	10,3%
Services publics	48,8	2,9%
Services généraux	111	6,5%
Modification du stock	120	7 %
	1.696,9	100 %

Il résulte de cette répartition que le secteur de l'électricité et de l'industrie a obtenu plus du tiers des investissements du plan, et que le secteur agricole, de l'irrigation, du drainage et du Haut-Barrage, en a obtenu le 23,1%.

LA PRODUCTION

Il a été estimé qu'à l'expiration de la période de l'exécution du Plan le volume de la production atteindra 3.601 millions de livres égyptiennes, alors qu'il n'était en 1959 que de 2.525 millions de livres, soit une augmentation de 1.076 millions de livres, ou une proportion de 42,6% par rapport à l'année base.

Le tableau ci-après montre la proportion de la participation de chaque secteur dans l'accroissement de la production. Les secteurs ont été divisés en secteurs marchands et non-marchands.

Secteur	Montant global de la prod. en 1959-60	Montant global de la prod. en 1964-65	Augmentation sur la totalité de la prod.	Proportion de l'augmentation
	en millions de L.E.	en millions de L.E.	en millions de L.E.	%
Agriculture, irrigation, drainage, Haut-Barrage	574	736	162	28,2
Electricité et Industrie	1034	1814	720	65,8
Constructions	115	122	7	6,1
Total des secteurs marchands	1783	2672	889	49,9
Services de transport et communications	135	164	29	21,5
Services de logement	76	88	12	15,8
Services publics	11	14	3	27,3
Commerce et Finances	163	208	45	27,6
Education	61	79	18	29,5
Santé	21	29	8	38,1
Services sociaux et religieux	7	11	4	57,1
Services de sécurité, justice et défense	91	110	19	20,9
Services culturels et récréatifs	21	29	8	37,1
Services administratifs	45	62	17	37,8
Services personnels	111	135	24	21,6
Total du secteur des Services généraux	742	929	187	25,2
Total Général	2525	3601	1076	42,6

Il appert de ce tableau que le montant global de la production des secteurs marchands, c'est-à-dire l'agriculture, l'électricité, l'industrie et la construction, passera de 1.783 millions de livres au début du Plan à 2.672 millions de livres à la fin du Plan, soit une augmentation de 889 millions de livres ou une proportion de 49,9% d'augmentation à la fin de cette pé-

riode, par rapport à l'année base. Cette augmentation représente le 82% de l'augmentation de la production de tout le Plan.

Dans les secteurs des services le montant global de la production passe de 742 millions de livres au début du Plan à 929 millions de livres après son exécution, soit une augmentation de 187 millions ou une proportion de 25,2% à la fin du Plan par rapport à l'année base. Cette augmentation représente le 18% de l'augmentation totale de la production du Plan tout entier.

Cette situation s'explique par le fait que le premier plan quinquennal doit être principalement orienté vers les secteurs marchands. Il est à remarquer que le secteur de l'électricité et de l'industrie participe avec une grande part à l'accroissement de la production, puisque l'augmentation de sa production atteindra, à la fin de la période du Plan, 720 millions de livres, soit 67% de la totalité de l'augmentation de la production du Plan entier.

LE REVENU

Le revenu est le résultat de l'opération de production et se mesure par la différence entre la valeur de cette production et les efforts déployés par la société, en vue de cette production. Il se présente sous forme d'intérêt du capital, de salaires, de profits et de rente.

Plus les projets du Plan sont susceptibles d'accroître le revenu, plus le pouvoir de consommation de la société augmente et plus celle-ci serait en mesure d'effectuer de nouveaux investissements et de réaliser, par conséquent, de nouveaux revenus.

Le revenu national est actuellement évalué à 1.282 millions de livres et l'on prévoit qu'il atteindra 1.795 millions de livres à la fin de la période du Plan, enregistrant une augmentation de 513 millions de livres dont 112 millions de l'agriculture, 267 millions de l'électricité et de l'industrie et 134 millions des autres secteurs. C'est ainsi que plus de la moitié du revenu supplémentaire escompté proviendra du secteur de l'électricité et de l'industrie, ce qui démontre clairement le bond qu'effectuera notre économie nationale dans le domaine de l'industrialisation.

En ce qui concerne le secteur de l'agriculture, de l'irrigation, du drainage et du Haut-Barrage, je tiens à faire ressortir le fait que s'il n'a obtenu que 23% du montant global des investissements et si son revenu n'atteint que 22% de l'augmentation, cela est dû au fait que la construction du Haut-Barrage et le projet de la transformation en irrigation pérenne ne donneront des résultats apparents que durant l'exécution du second plan quinquennal.

Par ailleurs, les projets de bonification des nouvelles terres n'atteindront leur plein rendement qu'à la fin du premier plan quinquennal, car il s'agit

là de projets qui sont par nature à longue échéance. Aussi le gouvernement de la Révolution compte-t-il sur le peuple pour édifier un avenir basé sur des fondements solides, et non pour obtenir des résultats immédiats et superficiels, comme le faisaient tous les gouvernements précédents.

Le tableau ci-après montre l'augmentation du revenu dans chaque secteur et la proportion de cette augmentation par rapport au montant global du revenu de ce secteur dans l'année base.

Secteur	Revenu global guidance.	Revenu global 1964/65	Augmentation du revenu	Proport. de l'augmentation
	en millions de L.E.	en millions de L.E.	en millions de L.E.	%
Agriculture, Irrigation, Drainage Haut-Barrage	400	512	112	28
Electricité et Industrie	273	540	267	97,8
Construction	52	51	1	1,9
Total des secteurs marchands	725	1103	378	52,1
Service du transport et communications	95	117	20	20,6
Service de l'habitat	73	84	11	15,1
Services publics	7	9	2	28,5
Commerce et Finances	127	162	35	27,6
Education	52	67	15	28,8
Santé	11	15	4	36,4
Services socieux et religieux	4	6	2	50,-
Services de la Sécurité, de la Justice et de la Défense	51	61	10	19,6
Services culturels et récréatifs	13	18	5	38,5
Services administratifs	33	45	12	36,4
Services Personnels	89	108	19	23,6
Total des secteurs des services généraux	357	692	135	24,2
Total Général	1282	1795	513	40

Ce tableau montre que le montant global du revenu des secteurs marchands, c'est-à-dire l'agriculture, l'électricité, l'industrie et la construction passera de 7725 au début du plan à 11103 millions de livres après son exécution, soit une augmentation de 3378 millions de livres ou une proportion de 52,1% à la fin de la période du plan par rapport à l'année base. Cette augmentation représente à peu près le 74% de l'augmentation totale du revenu de tout le plan.

L'augmentation du revenu des secteurs des services généraux passera de 557 millions de livres au début du plan à 692 millions de livres après son exécution, soit une augmentation de 1135 millions de livres ou une proportion de 24,2% à la fin de la période du plan par rapport à l'année base. Cette augmentation représente à peu près le 26% de l'augmentation totale du revenu du plan entier.

Ce résultat est normal, quand on considère que le premier plan quinquennal doit s'occuper davantage des secteurs marchands.

LA CONSOMMATION

Il est naturel de traiter de la consommation après avoir parlé du revenu. Il importe toutefois de mettre en évidence la réalité suivante:

Lorsque nous affirmons que notre développement nécessite des restrictions dans la consommation, cela ne signifie point que nous devons comprimer la consommation des individus de façon à abaisser le niveau de leur bien-être. C'est plutôt le contraire que l'on entend dire, car tout plan de développement doit avoir pour but l'augmentation des possibilités de consommation des individus et leur bien-être. Si en parlant de la planification, on en est venu à aborder les restrictions sur la consommation, c'est dans le but d'accélérer la production et d'augmenter la possibilité de consommation à l'avenir. Car le plan de développement est censé être généreux et modéré.

En parlant de la partie du revenu qui augmentera, conséquemment à la réalisation du plan de développement, on réclame modestement que cette partie ne soit pas entièrement dépensée en consommation et qu'elle soit répartie entre celle-ci et les investissements, afin de permettre d'atteindre les buts du plan et d'augmenter en même temps le bien-être des individus.

Ce plan garantit ces principes, du fait que l'accroissement du revenu qu'il réalise et qui passe de 11282 millions de livres à l'année base à 11796 millions de livres à la fin de la période du plan, sera de l'ordre de 513 millions de livres, soit 40% du revenu de l'année base. Il est

prévu qu'une partie de cette augmentation sera affectée à de nouvelles opérations de développement et le reste à la consommation, comme en témoigne d'ailleurs l'augmentation du volume de consommation qui passe de 878 millions de livres au début du plan à 1.088 millions après son exécution, soit une augmentation de 210 millions de livres ou une proportion de 24% de la consommation de l'année base.

Le plan assure donc une augmentation croissante du revenu et de la consommation à la fois. L'augmentation de la consommation n'est en fait qu'une partie de l'accroissement du revenu lui-même.

Le planificateur a eu le souci de maintenir durant l'exécution du plan l'accroissement du revenu à un niveau supérieur à celui de l'augmentation de la consommation, afin d'assurer par cet écart une ressource permanente pour les investissements nécessaires au développement et qui s'accumuleront avec le temps.

En évaluant l'augmentation de la consommation de la manière précitée, le plan a prévu la répartition de cette augmentation entre les différents articles de consommation. Des études ont été entreprises au sujet des budgets familiaux et de l'élasticité de la demande sur ces articles, en vue d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande provenant de la production et des importations autorisées.

Voici, à titre d'exemple, les évaluations du Plan dans l'augmentation de certains articles importants de consommation :

Il est à prévoir que le volume de la consommation de la farine, du blé, du maïs et de l'orge passera de 86,1 millions de livres au début du plan à 104,2 millions; les viandes fraîches de 59,5 millions de livres à 72,8 millions de livres; le pain de 56 à 64,9 millions de livres; les cotonnades de 49,7 millions de livres à 56,7 millions, tandis que les agrumes passeront de 38,6 à 47,7 millions de livres; le sucre de 25,3 à 30,8 millions de livres; l'habillement à 38,2 millions de livres; la production animale de 21,4 millions à 25,3 millions; les produits pharmaceutiques de 12 à 14,5 millions de livres, etc...

LA MAIN-D'ŒUVRE

La population de la Région Sud est actuellement d'environ 25,4 millions d'habitants répartis en deux groupes : le premier comprenant toutes les personnes capables de travailler et susceptibles d'être employées dans l'activité économique de l'Etat, représente le «potentiel humain», et le second comprenant le restant des habitants incapables de travailler, tel que les infirmes, les enfants au-dessous de six ans et les vieillards au-dessus de 65 ans.

Si nous éliminons de ce «potentiel humain» les personnes capables de travailler qui n'exercent aucune profession, soit par suite de chômage, soit pour toute autre raison, notre main-d'œuvre n'en reste pas moins assurée.

Si nous éliminons également les membres des forces armées nous obtenons la «main-d'œuvre civile».

La «main-d'œuvre civile» de la Région Sud est évaluée à l'heure actuelle à 7,5 millions de personnes comprenant les employés et les employeurs.

Comme on prévoit que le nombre des habitants atteindra à la fin de la période du Plan 28,4 millions et la «main-d'œuvre civile» 8,4 millions de personnes, il s'ensuit que la «main-d'œuvre civile» augmentera de 900.000 personnes durant cette période.

Les statistiques de la main-d'œuvre nécessaire au plan démontrent que les projets de ce dernier assurent le plein emploi de la main-d'œuvre qui s'ajoutera au «potentiel de la main-d'œuvre civile» durant cette période.

Les travailleurs se divisent en deux catégories: la première travaillant avec rémunération et qui comprend les employés, et la seconde groupant ceux qui travaillent pour leur compte.

En comparant le nombre des travailleurs à la fin de la période à leur nombre au début, on constatera que le nombre de travailleurs dans l'industrie augmentera dans une proportion de 39% et celui des travailleurs agricoles dans une proportion de 16%, tandis que le nombre des travailleurs dans les secteurs des services généraux augmentera dans une proportion de 15%. L'augmentation totale du nombre des travailleurs dans tous les secteurs sera de 18%.

En comparant l'augmentation des salaires et appointements à la fin de la période du plan à la situation de début, on constatera une augmentation dans le secteur industriel de 70%, une augmentation de 27% dans le secteur agricole et de 26% dans les secteurs des services généraux, tandis que l'augmentation totale des salaires et appointements dans tous les secteurs sera de l'ordre de 33%.

Il résulte de ce qui précède que l'augmentation du nombre des travailleurs à la fin de la période du plan dans la proportion de 18% est de loin inférieure à l'augmentation des salaires et appointements qui atteint 33%. Cela démontre clairement que le plan atteint non seulement son but du point de vue de la main-d'œuvre, mais aussi du point de vue social représenté dans une augmentation du revenu des ouvriers et l'élévation du niveau de leurs salaires. Cet objectif est également réalisé par l'exécution des projets des services généraux inclus dans le Plan qui offriront des services aux prix minima ou gratuitement à toute la classe des ouvriers et à

ceux ayant des revenus limités, ce qui augmentera encore le salaire effectif des ouvriers et leur donnera la faculté de mieux satisfaire leurs besoins.

Quant aux hommes d'affaires et aux employeurs, ils comprennent ceux qui travaillent pour leur compte, avec leur capital constitué, soit en terres, soit en différentes entreprises. La proportion de l'augmentation de leur nombre à la fin de la période du plan par rapport à celui enregistré au début sera de 18% dans l'agriculture, 11% dans l'industrie et 11 o/o dans les secteurs des services généraux.

Il appert de ce qui précède que l'augmentation de cette catégorie de travailleurs est plus grande dans l'agriculture — ce qui est naturel et irait même en croissant au fur et à mesure de l'exécution du Plan et conséquemment à l'appropriation des terres réquisitionnées en vertu de la loi sur la Réforme Agraire et à la distribution des terres qui seront bonifiées durant l'exécution du Plan.

Ces prévisions trouvent leur confirmation dans les estimations du Plan qui prévoit une augmentation des droits sur la propriété, sur les loyers, les profits et les intérêts à la fin de la période du Plan et qui atteint une proportion de 45% par rapport à l'année base.

Ainsi donc le plan se propose de transformer les travailleurs agricoles en propriétaires, conformément à la politique socialiste réclamée par le pays.

Avant de terminer, nous ne pouvons passer sous silence un point important : c'est que le travail est un élément important dans la réussite du Plan. En effet, plus l'ouvrier augmentera son rendement, tant quantitatif que qualitatif, plus il aidera à l'accroissement de la production. Cette constatation revêt une importance capitale pour les pays récemment entrés dans l'ère de la planification où le capital constitue l'élément rare. Sans compter que l'accroissement de la production de l'ouvrier dans ce cas aidera également à l'augmentation de la marge de profits. Aussi le plan a-t-il réservé pour l'entraînement professionnel et l'augmentation de la productivité des crédits s'élevant à près de 5,5 millions de livres durant toute la période du Plan, outre les investissements tendant au renforcement de l'industrie technique.

LA BALANCE DU COMMERCE EXTERIEUR

Il serait trop long de traiter avec plus de détails du cadre du plan quinquennal de la Région Sud. Comme on a dû le constater, ce plan embrasse tous les aspects de notre vie. Mais il nous faut avant de clore ce sujet, parler de la balance commerciale qui évoluera forcément avec la réalisation du Plan.

Les estimations du Plan ont fixé le montant de nos exportations en 1959/60 à 167,5 millions de livres, et nos importations à près de 229 millions de livres, soit un déficit de 62 millions de livres dans notre balance commerciale. Par ailleurs, il a été estimé qu'à la fin de la période du Plan quinquennal, nos exportations atteindront 214 millions de livres et nos importations réduites à 226 millions de livres, soit un déficit de 12 millions de livres. Il en résultera une baisse de 50 millions de livres dans le déficit par rapport à celui du début de la période du plan.

Cela signifie que la réalisation des projets du Plan, l'accroissement et la diversité de la production contribueront à la réalisation de l'un des buts principaux du Plan, à savoir l'amélioration de la balance des paiements et la consolidation de notre économie et de notre monnaie.

Il résulte de l'analyse des éléments constituant notre balance commerciale et son évolution durant l'exécution du Plan, que nos importations en articles de consommation seront réduites de 33,4 millions — chiffre qu'ils atteindront au début du plan — et à 29,5 millions de livres à la fin de la période du plan. Nos importations en produits nécessaires à la production tomberont de 118,5 millions de livres à 92,2 millions, par suite de l'accroissement de notre production agricole et industrielle de ces produits durant la période du Plan.

La balance du Commerce Extérieur n'est pas la seule à laquelle s'intéresse le plan; il existe d'autres balances dont il faut assurer l'équilibre pour garantir l'interdépendance et la solidité de notre économie durant la période de réalisation du Plan et pour éviter des perturbations dans la production, la consommation ou les prix, perturbations qui pourraient entraver la réalisation du Plan et retarder les résultats escomptés. Les principales balances sont :

1)) La balance des matières de production constituées par les matières premières, le combustible et autres produits. Or, comme le plan vise à accroître la production et à faire passer cette production de 2.525 millions de livres à 3.601 millions de livres à la fin de la période de son exécution, il est indispensable de faire face à l'augmentation de la production. Aussi a-t-on estimé que les matières de production nécessaires au Plan devront être portées de 1.243 millions de livres à 1.807 millions de livres à la fin de la période du Plan.

2)) La balance de la main-d'œuvre. Cette balance consiste à s'assurer des ouvriers qualifiés, des techniciens, et des administrateurs en nombre nécessaire pour la réalisation du Plan. Les investissements exigés pour cette main-d'œuvre dans tous les secteurs ont été prévus dans le Plan.

3) La balance des investissements. Cette balance comporte d'un côté nos ressources en épargne nationale auxquelles il faut ajouter les facilités de crédits et d'emprunts qu'il nous sera possible d'obtenir de l'étranger, et d'un autre côté, les besoins d'investissements du plan.

4) La balance de toutes nos importations auxquelles il faut ajouter notre production nationale de chaque marchandise et sa consommation durant une année.

5) La balance du revenu global familial et des dépenses globales.

6) Le budget de l'Etat. Les services de Planification ont assuré son équilibre dans le cadre du Plan quinquennal.

Voici résumés les données essentielles du cadre du plan quinquennal pour le développement économique et social de la Région Sud. Passons maintenant à l'analyse de ses différents secteurs pour exposer le degré d'évolution de chaque secteur et la place qu'il occupe dans le Plan, en soulignant son importance en tant qu'instrument de réalisation.

PREMIER PLAN QUINQUENNAL DE LA REGION SUD

1er Juillet 1960 — 30 Juin 1965

Secteur	Investissements en millions de L.E.	Aug. de la prod. en millions de L.E.	Aug. du revenu en millions de L.E.	Aug. de la main-d'œuvre par 100 personnes
Irrigation, Drainage, Agriculture et Haut-Barrage	392	162	112	535
Electricité, Industrie, Construction	578,7	727	266	204
Transport, Communication, Canal de Suez	271,8	29	20	7
Habitat et services publics	223,4	15	13	9
Services généraux	111	143	102	251
Augmentation du stock	120	—	—	—
Total	1696,9	1076	513	1026

La vague d'industrialisation qui déferle sur notre pays ne peut nous faire oublier ce que nous devons à notre bonne terre et à notre généreux Nil. Si au début de cet exposé sur le plan de notre renaissance, nous avons cité ces deux facteurs prédominants de notre richesse, c'est par reconnaissance pour tous les bienfaits qu'ils nous ont prodigués, à nous, à nos pères, et à nos aïeux, tout le long des années, et pour leur importante contribution à la consolidation de notre économie, dont ils furent et seront toujours les éléments de base. C'est également en reconnaissance du rôle de notre fellah, laborieux et persévérant, qui est l'artisan de leur union, génératrice de prospérité.

L'industrie ne peut se développer sans l'agriculture qui lui fournit les matières premières et les articles de consommation, dont la demande s'accroît au fur et à mesure que l'industrie se développe et que le niveau de vie s'améliore.

Nous allons maintenant parler de l'irrigation et de l'agriculture dans le passé, le présent et l'avenir.

La superficie cultivable en 1897, était de 5.048.000 feddans. Elle a atteint 5.630.000 feddans, en 1952, accusant ainsi une augmentation an-

nuelle de 10.000 feddans environ. Quant à la superficie de rendement, elle s'est élevée, pendant la même période de 6.660.000 feddans à 9.300.000 feddans, enregistrant ainsi une augmentation moyenne de 30.000 feddans par an.

Cette augmentation est due à la construction du réservoir d'Assouan, et à ses deux surélévations successives, en 1902-1912-1933, ainsi qu'à la construction du réservoir de Djebel El-Awlia, en 1938, sans compter plusieurs autres barrages, et canaux principaux et auxiliaires. Ce sont là autant d'ouvrages qui ont contribué à assurer les eaux d'irrigation et à organiser leur répartition au cours de l'année agricole.

Ceci en ce qui concerne l'expansion horizontale qui signifie l'extension de la superficie cultivable. Quant à l'expansion verticale qui a trait à l'accroissement de la productivité de la terre, il est à signaler qu'elle avait atteint son plus haut niveau dans la période précédant la seconde guerre mondiale. Elle a périclité d'une façon générale durant la guerre et pendant la période qui suivit, jusqu'à l'avènement de la Révolution en 1952.

A partir de cette date, le gouvernement de la Révolution réalisant l'importance de l'agriculture, par rapport à la grande majorité des citoyens, s'occupa sérieusement de l'expansion horizontale, en vue d'augmenter la superficie cultivable, et de l'expansion verticale pour accroître la production des terres, et partant augmenter le nombre des propriétaires et le revenu des agriculteurs.

En ce qui concerne l'expansion horizontale plusieurs études ont été faites par le Conseil de la production, le ministère des Travaux publics, et le ministère de l'Agriculture, ainsi que par l'organisme de la Réforme Agraire et autres. Il en est résulté la bonification de 1.180.000 feddans environ, depuis l'avènement de la Révolution jusqu'aujourd'hui.

C'est ainsi que la superficie cultivable a atteint 5.860.000 feddans en 1959. Quant à la superficie de rendement elle a augmenté d'un million de feddans ((de 9.300.00 à 10.300.000)).

Il ressort donc que la moyenne de l'augmentation dans les deux superficies dépasse le double de la moyenne de celle d'avant la Révolution.

Cependant, l'extension horizontale a été jugée insuffisante par le gouvernement de la Révolution, ses capacités étant subordonnées au débit actuel des eaux d'irrigation. Il était donc nécessaire d'oeuvrer pour accroître la productivité de la superficie cultivable. On s'est attelé en même temps à l'étude des grands projets d'emmagasinage des eaux, qui exigent une longue préparation et des efforts considérables.

Le ministère de l'Agriculture a aussitôt entrepris de fournir les éléments pouvant donner une haute productivité par un choix judicieux des

graïnes et des bestïaux, aïnsi que par la protectïon des plantes et des animaux contre les épïdémïes, et la propagatïon des systèmes modernes de culture, tout en varïant la productïon et en la dirïgeant de façon à assurer aux terres le plus grand rendement possible.

Ces efforts en vue de l'expansïon verttïcale ont abouti à l'accroïssement du rendement du feddan, depuïs l'avènement de la Révolutïon jusqu'à ce jour, dans les proportïons suïvantes :

Cotton : de 4,66 cantars à 5,31 cantars, soït une augmentatïon de 14%.

Blé : de 5,18 ardebs à 6,57 ardebs, soït une augmentatïon de 26%.

Orge : de 7,19 ardebs à 8,38 ardebs, soït une augmentatïon de 17%.

Rïz : de 1,46 daribas à 2,23 daribas, soït une augmentatïon de 53%.

Maïs fïn : de 8,62 ardebs à 9,64 ardebs, soït une augmentatïon de 12%.

Canne à sucre : de 785 cantars à 840 cantars, soït une augmentatïon de 7%.

Les terres cultïvées en légumes de 266 mille feddans quelles étaïent ont atteïnt 477 mille feddans, d'où une augmentatïon de la productïon de 1,7 millïons de tonnes à 3,2 millïons. Celles des fruïts qui étaïent de 94 mille feddans, en 1952, se sont élevées à 126 mille feddans en 1959, d'où une hausse de productïon de 890 mille tonnes à 930 mille tonnes.

Une augmentatïon dans notre rïchesse anïmale et poïssonnïère a été également enregïstrée.

L'accroïssement aïnsi que la dïversïfïcatïon de la productïon agrïcole ont permïs de porter le volume des exportatïons de ces produïts à 148 millïons de lïvres en 1958, contre 135 millïons en 1952, soït un excédent de treïze millïons de lïvres, tandïs que les ïmportatïons de ces mêmes produïts ont accusé une dïmïnutïon, leur volume ayant tombé à 42 millïons de lïvres, contre 59 millïons en 1952.

Les efforts déployés pour le développement de la productïon agrïcole se sont répercutés sur l'ensemble du revenu agrïcole natïonal quï, de 252 millïons de lïvres qu'ïl était en 1952, s'est élevé à 400 millïons en 1959, enregïstrant une augmentatïon de 148 millïons de lïvres.

Il ne faut pas d'aïlleurs perdre de vue que la loï de la Réforme Agraïre a accru le nombre des propriétaïres terrïens, et lïmïté la propriété agrïcole, aïnsi que les prïx de la locatïon des terres, ce quï a aïdé à réduïre les écarts entre les rïchesses, à élïmïner l'exploïtatïon féodale, et à propager l'esprït de coopératïon, en exécutïon des prïncïpes du socïalïsme coopératïf.

Ce sont là des gaïns matérïels apprécïables que le pays a réalïsés dans le domaïne agrïcole, en un court laps de temps, depuïs l'avènement de la Révolutïon. Quant aux gaïns moraux, ïls se traduïsent par une large

connaissance technique dans la bonification des terres, et une expérience administrative dans l'organisation et l'exécution, autant d'atouts qui seront pour nous un appoint important pour la conquête des terres désertiques et autres.

Telle a été la situation agricole, dans le passé et telle elle est à présent. Mais comment sera-t-elle à l'avenir ?

Le degré d'intérêt attaché à ce secteur vital apparaît dans les énormes investissements qui lui ont été réservés, et qui atteignent 392 millions de livres, soit une proportion de 23,4% du total des investissements prévus pour le plan. Ces sommes seront affectées à l'expansion agricole, dans les deux secteurs horizontal et vertical. En voici la répartition :

Un montant de 47,3 millions de livres a été réservé pour les projet du Haut-Barrage, auquel il faut ajouter 19 millions de livres pour les indemnités, et 30 millions pour les projets de conversion des bassins en irrigation pérenne.

Comme ce projet ne peut donner ses fruits que durant le second plan quinquennal, le ministère des Travaux publics a ré-examiné la question des débits d'eau et est parvenu à assurer 2 milliards de mètres cubes environ.

Ce débit d'eau a été l'objet d'une attention particulière au moment de l'élaboration du programme de l'expansion verticale dans le plan.

Les investissements réservés à ce programme sont de 192,3 millions de livres, répartis comme suit :

7,5 millions de livres à titre de frais pour la fourniture de l'eau.

11,4 millions de livres pour les projets d'irrigation et de drainage dans les nouvelles terres.

111,3 millions de livres, pour la bonification de 585 mille feddans dans la vallée.

62,1 millions de livres pour la bonification de 300 mille feddans dans la nouvelle vallée, les déserts et le littoral Nord.

Ainsi le total des terres bonifiées atteindra, durant le plan, 885 mille feddans, soit 175 mille feddans par an, ce qui est huit fois supérieur à la moyenne de l'augmentation de 1952 à 1959.

Quant aux projets prévus dans le plan pour l'expansion verticale un montant de 122,4 millions de livres leur a été réservé, réparti comme suit :

70,5 millions de livres pour les projets de drainage général, dans une superficie d'un million de feddans, et pour le drainage champêtre dans une superficie d'un demi-million de feddans, ainsi que pour la modification des moyens d'irrigation et pour les projets de renouvellement.

30,9 millions de livres pour les projets du ministère de l'Agriculture,

de la Réforme Agraire, des organismes agricoles et autres.

21,0 millions de livres pour les projets de production de la chaux agricole et autres investissements nationaux.

En ce qui concerne le Haut-Barrage, son exécution permettra l'expansion dans un million de nouveaux feddans, et achèvera la conversion des bassins pour l'irrigation pérenne, dans une superficie de 700 mille feddans, tout en assurant les besoins en eau de toutes les terres cultivables actuellement, et celles qui seront bonifiées à l'avenir.

Les projets du plan relatifs à l'irrigation et à l'agriculture assureront un accroissement des diverses récoltes de la manière suivante:

Coton: environ 2,7 millions de cantars.
Blé: environ 1,9 million d'ardebs.
Maïs chami: environ 4,6 millions d'ardebs.
Maïs fin: environ 2,3 millions d'ardebs.
Riz: environ 0,4 millions de daribas.
Canne à sucre: environ 3,1 millions de cantars.

Sans compter que durant la cinquième année du plan nos ressources en eaux augmenteront de 33%, notre production laitière de 59%, et celle de la viande de 26%, par rapport à 1959.

Notre production agricole s'élèvera par voie de conséquence de 574 millions à 736 millions de livres, enregistrant ainsi une augmentation de 162 millions de livres.

Quant au revenu agricole, il sera de 562 millions au lieu de 400 millions de livres.

Il y a lieu enfin de noter que la main-d'oeuvre nécessaire à l'agriculture s'élèvera de 3.245.000 à 3.800.000 ouvriers à la fin de l'exécution du plan, ce qui procurera du travail à 555 mille personnes. Le total des salaires des ouvriers agricoles, qui était de 135 millions de livres, au début du plan, atteindra 171 millions à son achèvement, avec une augmentation de 36 millions de livres.

Tel est le plan de l'irrigation et de l'agriculture et tels sont ses résultats. Nous allons aborder maintenant un autre secteur, celui de l'électricité et de l'industrie.

ELECTRICITE ET INDUSTRIE

ELECTRICITE

L'électricité, considérée comme le facteur le plus essentiel de l'ère moderne nous procure en même temps que le confort et le bien-être, l'élément de base pour l'industrie.

Or, la réalisation de divers projets dépend de la fourniture du courant à prix réduit.

Aussi, ce secteur qui a été l'objet d'une attention particulière de la part de la Révolution, s'est sensiblement développé. Une place de choix lui a été réservée dans le plan, et l'on prévoit de plus grands développements, lorsque ce plan sera entièrement exécuté.

L'énergie fournie en 1948 était de 0,7 milliard de kilowatt-heure, elle a atteint 2,1 milliards de kilowatts-heure en 1959. Il est à prévoir qu'elle atteindra 6,4 milliards de kilowatts-heure en 1965 et qu'elle fera, après la construction du Haut-Barrage, un bond qui l'amènera à 16,5 milliards kilowatts-heure. Les industries pourront alors être alimentées à profusion, à un prix réduit, et les villages bénéficieront de l'éclairage, du chauffage ainsi que d'autres moyens de distraction.

Une énergie de 4,8 milliards de kilowatts-heure nouveaux est prévue pour les cinq prochaines années, dont 75% seront réservés pour la consommation industrielle, et le reste pour l'expansion urbaine.

Le gouvernement aura ainsi réalisé 88% des projets électriques, alors que cette proportion était de 23%, en 1958.

Ce programme coûtera 139,5 millions de livres, dont 70 millions pour la centrale du Haut-Barrage (dont le coût global est évalué à 120 millions de livres). Le solde sera réservé aux projets suivants::

1. — Elargissement de la centrale Sud du Caire, de celles de Damanhour et de Suez (soit 350 mille chevaux au total).
2. — Liaison des centrales du Caire par un réseau unifié.
3. — Création de réseaux de distribution pour la transmission du courant à plusieurs villes et capitales des Gouvernorats. 87 villes jouiront de l'électricité pour la première fois, selon le programme des cinq prochaines années.
4. — Renforcement des réseaux des centrales des conseils municipaux à Solloum, Siwa, Sidi Barani, El Kosseir et les oasis.
5. — Parachèvement du projet d'électrification du réservoir d'Assouan.
6. — Etude du projet de la dépression d'El Kattara, et production de l'énergie des barrages. —

Pour compléter ce tableau, il faut signaler qu'après l'exécution de la centrale du Haut-Barrage, et la conduction du courant jusqu'au Caire par un réseau d'une tension de 400 mille volts, relié au réseau des gouvernorats de la Haute-Egypte, nous serons en mesure de créer un ensemble d'industries, fonctionnant à l'électricité, pouvant produire annuellement une grande variété d'articles dont ::

60 mille tonnes d'engrais.

370 mille tonnes de fonte.
30 mille tonnes d'aluminium.
60 mille tonnes de soude caustique.
65 mille tonnes de super-phosphate.
20 mille tonnes de graphite.

L'ampleur de cette production, prévue dans ce secteur, a amené le gouvernement de la Révolution à constituer en 1959 le comité d'électrification de la République chargé d'élaborer un plan général pour l'électricité et sa généralisation dans tout le pays. Ce comité a également pour tâche d'établir les devis des projets, d'étudier les tarifs, d'organiser la distribution du courant, et de dresser une statistique complète pour tout ce qui a rapport à l'électricité.

Voici un tableau succint des plus importantes données dans ce secteur, pour les cinq prochaines années ::

Spécification	1959/60	1964/65
	L.E.	L.E.
Production	18,3 millions	35,1 millions
Revenu	11,9 millions	23,6 millions
Traitements et salaires	2,9 millions	4,2 millions
Nombre de la main-d'œuvre	8,9 millions	11 millions

LE PETROLE

Le pétrole a été découvert en Egypte en 1868, et son exploitation a commencé en 1909. Sa demande était alors faible jusqu'au moment où l'utilisation des machines à combustion interne, pour différents usages, prit une grande extension. Il s'ensuivit que la production augmenta chez nous, comme d'ailleurs partout dans le monde.

Quand le champ pétrolifère de Ghardaka, puis celui de Gharib furent découverts, la production augmenta, et dépassa un million de tonnes, en 1937. A ce moment, le charbon était importé en grande quantité pour servir de combustible à divers usages. Mais au cours de la seconde guerre mondiale et dans la période qui suivit, on dut compter sur le pétrole. D'autres champs furent découverts ensuite à Sadré, Asaal, Firan et Balaim, et en dernier lieu à Abou Rédis et Ras Bakr. La production augmenta graduellement et atteignit 2,4 millions de tonnes en 1952.

Malgré tous les rapports peu encourageants des experts des compagnies exploitantes étrangères, annonçant le tarissement rapide des puits et la régression de la production locale, la direction arabe est parvenue à développer la production du pétrole brut à 3,4 millions de tonnes en 1959.

Il est à espérer que la production du pétrole brut à la dernière année du plan atteindra plus de 8 millions de tonnes, surtout que les prospections entreprises dernièrement au désert occidental laissent prévoir l'existence de nappes de pétrole. Les travaux de forage se poursuivent en vue d'établir la valeur économique de ce champ.

Le gouvernement de la Révolution, conscient de ses responsabilités vis-à-vis de ce secteur qui occupe la première place dans notre richesse minérale, et qui est demeuré longtemps sous l'emprise étrangère, créa en 1956, l'Organisme Général du Pétrole, chargé de contrôler tout ce qui se rattache au pétrole brut et raffiné, local ou importé. Il fallait en effet libérer ce secteur de l'emprise étrangère et le confier à des nationaux. La raffinerie de Suez a été agrandie une première fois, et des travaux sont en cours, pour un second agrandissement, en vue de porter sa capacité à 2,2 millions de tonnes en 1962. Une autre raffinerie a été installée à Alexandrie, qui sera agrandie durant l'exécution du plan, pour élever sa capacité à 1,2 million de tonnes.

La capacité des raffineries dans la Province Sud atteint actuellement environ 3,5 millions de tonnes de pétrole brut par an. Il est prévu qu'elle atteindra pendant les années du plan 6,5 millions de tonnes annuellement. La quantité de production haussera de 3,3 millions de tonnes à 6,5 millions en 1965, enregistrant ainsi une augmentation de 100% environ.

La valeur de la production prévue à l'achèvement du plan est de l'ordre de L.E. 99 millions, au lieu de L.E. 42 millions en 1959 (en maintenant les mêmes prix).

L'extension prévue pour la production des sous-produits du pétrole se présente comme suit, par milliers de tonnes :

Désignation	1959	1965
Pétrole	341	657
Kérosène	291	797
Solar	200	282
Diesel	150	461
Mazout	2058	3848
Asphalte	129	280
Huiles minérales et graisses	—	66
Butagaz	16	66
Autres produits	88	132
Total	3273	6939

MINES ET CARRIERES

Les produits extraits des mines et carrières sont parmi les richesses naturelles les plus importantes sur lesquelles l'Etat compte pour édifier son économie. Ces produits alimentent pour une grande part les disponibilités indispensables aux industries du fer, de l'acier, du ciment et du bâtiment, de même qu'ils augmentent les réserves du pays en devises étrangères, grâce à l'exportation des matières premières en surplus. D'ailleurs, l'exploitation des mines et des carrières n'a pas besoin de devises: elle offre un vaste champ de travail pour les ouvriers et, à cet égard, elle favorise l'emploi de la main-d'œuvre locale, objectif majeur du plan en voie d'exécution.

Malgré ces avantages certains, l'exploitation des mines et carrières allait au ralenti encore qu'on en avait de grandes possibilités. Cela s'explique surtout par le fait que les capitalistes craignaient de courir un risque en investissant leurs capitaux dans des entreprises de ce genre.

Il a fallu l'arrivée au pouvoir du Gouvernement de la Révolution pour corriger cet état de choses. Les services spécialisés s'étant rendu compte de ces avantages, la loi 86 de 1956 fut promulguée sur la recommandation du Conseil Permanent de la Production Nationale, ce qui amena les groupements et les particuliers à dépenser leurs efforts et leurs capitaux en vue d'extraire et de mettre en valeur les ressources du sous-sol. La meilleure preuve de l'effet produit par la promulgation de la loi et par les autres mesures d'encouragement qui ont été prises dans ce domaine, nous est offerte par le fait que la valeur des produits extraits des mines et carrières qui était de L.E. 3.500.000 en 1952, a atteint L.E. 8.000.000 en 1959.

Pour assurer la permanence de cette politique, ce secteur émarge dans le plan pour une somme de L.E. 29.000.000. On prévoit un rendement accru qui atteindra en 1965 le chiffre de L.E. 29.500.000. Le revenu marquera aussi une plus-value de l'ordre de L.E. 15.000.000 par rapport au chiffre de 1959. A son tour la main-d'œuvre ouvrière sera enrichie de dix-sept mille travailleurs nouveaux.

Les principaux produits de ce secteur sont: le minerai de fer, le manganèse, le phosphate, le zinc, le plomb, l'or, le sable, le gravier, le basalte, la pierre de chaux, le marbre, le granite et autres produits comme le sable noir qui contient des matières radio-actives de la nature du thorium et de l'uranium.

D'après les prévisions des experts, la production du charbon commencera en 1965 pour une valeur de trois millions de livres annuellement.

LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

Pendant de longs siècles, le pays ne connaissait que l'agriculture comme source principale de revenu. Les conditions économiques, sociales et politiques qui prévalaient dans le pays entretenaient cet état de choses. Par ailleurs l'accaparement de la propriété au profit d'une classe déterminée avait son influence sur la forme même du pouvoir et sur l'orientation de l'activité de l'Etat vers les entreprises qui intéressaient l'économie agricole, à l'exclusion de l'industrie. L'impérialisme, de son côté, a favorisé cette tendance. Il y trouvait son compte et pouvait se procurer les matières dont il avait besoin à des prix intéressants. En même temps, il ouvrait un marché à ses produits industriels et maintenait le pays dans un état de faiblesse qui favorisait d'autant sa dépendance à sa volonté.

Il fallait donc tourner les yeux vers l'industrie pour développer l'économie du pays et relever le niveau de vie de ses enfants. L'intérêt porté à l'industrie, son encouragement et sa protection ne se manifestèrent réellement qu'en 1930. La réforme douanière réalisée en cette année se répercuta heureusement sur l'essor donné à certaines industries. Mais ces industries encore qu'ayant continué à progresser pendant la deuxième guerre mondiale, ne pouvaient, après le retour à la situation normale du marché au lendemain de la guerre, résister à la concurrence étrangère, parce qu'elles étaient improvisées et ne reposaient pas sur un système mûrement étudié. Aussi bien, en est-il résulté qu'en 1952, l'apport des industries stratégiques et de transformation au profit du revenu national ne représentait que 10%, ce qui était une proportion minime attestant la précarité de l'activité industrielle.

Avec la Révolution du 23 Juillet 1952, les choses ont changé et le Gouvernement du peuple s'est attelé à l'industrialisation du pays et à l'intensification de la production. L'industrie fut protégée et encouragée. Le premier pas fait dans ce domaine fut la création du Conseil Permanent de la Production Nationale chargé de l'examen des projets tendant au développement industriel en général.

Des législations appropriées ont été promulguées de même que des mesures ont été prises pour aplanir les entraves et les difficultés qui embarrassaient l'essor industriel. L'investissement des capitaux dans le secteur industriel a été encouragé. Des mesures rapides et particulièrement efficaces ont été prises pour mettre à pied d'œuvre les projets essentiels. L'apport des capitaux a été assuré. De même a-t-on eu recours aux prêts consentis par la Banque Industrielle pour développer l'industrie.

Le Gouvernement a estimé que pour organiser rationnellement l'activité dans le domaine industriel, il fallait créer un dispositif adéquat auquel

serait confié cette tâche importante. A cet effet, il a créé en 1956 un nouveau ministère, celui de l'Industrie dont la compétence s'étend à toutes les questions qui se rapportent à l'industrie du pays. Plusieurs organismes spécialisés lui ont été rattachés.

L'étendue de l'essor et de l'évolution des industries de transformation depuis l'avènement de la Révolution est révélée par la confrontation du volume de la production industrielle en 1952 et en 1959. De 680 millions de livres qu'elle était en 1952, elle a atteint 904 millions en 1959, soit 224 millions de plus.

On prévoit que les projets du plan quinquennal porteront la valeur de la production des industries de transformation (y compris les industries pétrolières) à L.E. 1,513.000.000, avec une plus-value de L.E. 609.000.000 sur le chiffre de 1959, soit une augmentation de 67.4%. Le revenu national profitera à son tour d'une plus-value de L.E. 211.000.000, soit une proportion de 88.6%.

Ce plan quinquennal contient 370 projets d'industries de transformation. Leur création coûtera L.E. 401.000.000 dont L.E. 19.000.000 ont été déjà dépensées, ce qui ramène le solde à investir à L.E. 382.000.000.

Ces projets augmenteront de 195.000 travailleurs le contingent de la main-d'œuvre employée.

Les industries de transformation embrassent les champs d'activité ci-après :

Les produits alimentaires, les boissons et le tabac.

Les produits chimiques, les médicaments et les matériaux de construction.

Le raffinage du pétrole.

La filature et le tissage.

Les produits miniers de base.

Les articles mécaniques et techniques.

Passons maintenant aux détails des plus importantes parmi ces industries.

LES PRODUITS ALIMENTAIRES, LES BOISSONS ET LE TABAC

Durant la seconde guerre mondiale, l'importation des produits étrangers était devenue impossible. Ce fut une occasion pour les industries alimentaires de prospérer et de parer à bien des besoins du marché local tout en approvisionnant les armées combattantes. Une fois la guerre finie et avec l'afflux des produits importés, les industries locales se heurtèrent à une concurrence intense qui obligea plusieurs d'entre elles à cesser leur activité.

Cette situation se prolongea jusqu'à l'avènement de la Révolution dont un des objectifs était de rétablir ces industries, de les consolider et de les équiper d'après une formule moderne tendant à en intensifier la production et à les mettre en mesure de répondre aux besoins croissants de la population et de destiner le surplus à l'exportation.

L'intérêt montré par la Révolution à ces industries a eu pour effet d'accroître leur production. Celle-ci de L.E. 369.000.000 qu'elle était en 1952, a atteint L.E. 486.000.000 en 1959.

Le développement se poursuit constamment et le plan quinquennal imprime un puissant démarrage à ces industries en ayant pour objectif principal de rattacher les projets industriels qui y figurent au développement de la production agricole et à sa diversité.

Le plan fait état de près de soixante-dix projets de ce genre. Au bout de la dernière année, la production totale escomptée marquera une plus-value de L.E. 153.000.000 et le revenu total une plus-value de L.E. 23.000.000. Quant à la main-d'œuvre, elle augmentera de 29.000 travailleurs environ.

LES INDUSTRIES CHIMIQUES, PHARMACEUTIQUES ET LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Les industries chimiques sont un des piliers principaux de la production industrielle sous tous ses aspects. Il en est de même de la production agricole pour ce qui est de la fertilisation des terres au moyen d'engrais, de la lutte contre les épidémies agricoles et l'exploitation des déchets agricoles.

Avant la Révolution du 23 Juillet 1952, ces industries étaient livrées à l'improvisation. Elles n'avaient aucun programme établi, pas plus que des objectifs clairement définis. D'où leur situation précaire. La plupart se pratiquaient dans des usines primitives, à l'exception de certaines usines d'engrais phosphatés, quelques savonneries et cimenteries installées pendant la dernière guerre mondiale pour combler le vide provoqué par l'arrêt de toute importation de produits similaires.

Le pays devait donc pourvoir à sa consommation en produits chimiques en important de l'étranger. De 1950 à 1952 la moyenne des importations a totalisé la valeur de L.E. 33.000.000 sur l'ensemble des produits importés pendant cette époque d'une valeur de L.E. 238.000.000.

Pour parer à cet état de choses, le Gouvernement de la Révolution a imprimé une impulsion nouvelle aux industries chimiques, ce qui a considérablement favorisé leur essor. En confrontant la production locale des industries chimiques et des matériaux de construction en 1952 avec ce qu'elle est devenue en 1959, on s'aperçoit de l'ampleur de l'essor réalisé

dans ce domaine. En effet, sa valeur est montée de L.E. 27.000.000 à L.E. 61.000.000 environ, avec une plus-value de L.E. 34.000.000.

Pour ce qui est de l'industrie des produits pharmaceutiques, elle a été l'objet d'une particulière attention de la part du gouvernement après l'avènement de la Révolution. Un organisme supérieur permanent a été créé pour les médicaments et pour les besoins médicaux. De même a-t-on institué un comité exécutif pour l'industrialisation des médicaments. Il en est résulté une augmentation de la production locale. De moins de L.E. 700.000 qu'elle était en 1954, sa valeur a atteint plus de L.E. 3.000.000 en 1959, soit une plus-value de près de L.E. 2.300.000.

Le premier plan quinquennal du plan général qui prévoit que le revenu sera doublé en dix ans, contenait près de 90 projets d'industries des produits chimiques, des produits pharmaceutiques et des matériaux de construction. Les investissements nécessaires sont évalués à L.E. 88.880.000 réparties comme suit :

Les industries de produits chimiques et pharmaceutiques	L.E.	66.700.000
L'industrie du papier	«	20.600.000
Les matériaux de construction	«	1.500.000

Ces investissements porteront la valeur de la production de L.E. 61.400.000 qu'elle était au début de l'application du plan, à L.E. 162.300.000 dès qu'il aura été entièrement exécuté, avec une augmentation de L.E. 101.000.000 dont L.E. 76.300.000 pour les industries des produits chimiques et pharmaceutiques, L.E. 15.300.000 pour le papier, L.E. 2.800.000 pour le caoutchouc et L.E. 6.900.000 pour les matériaux de construction.

Pour ce qui est de l'augmentation du revenu national aussitôt le plan exécuté, elle est évaluée à L.E. 43.000.000 réparties comme suit :

Les industries chimiques et pharmaceutiques	L.E.	33.400.000
L'industrie du papier	«	5.500.000
L'industrie du caoutchouc	«	1.100.000
Matériaux de construction	«	3.000.000

Enfin, le nombre des travailleurs employés dans ces industries atteindra 34.800 dont 18.400 dans les industries chimiques, 9.000 dans l'industrie du papier, 6.800 dans l'industrie des matériaux de construction et 600 dans celle du caoutchouc.

FILATURE ET TISSAGE

L'industrie de la filature et du tissage se range parmi les plus importantes de la Région Sud. Comme elle absorbe en moyenne le quart de

la récolte du coton égyptien, le gouvernement de la Révolution lui assure depuis 1952 une aide substantielle, grâce à laquelle elle a augmenté sa production et l'a perfectionnée techniquement au point d'être en mesure de soutenir la concurrence étrangère.

Parmi les plus importantes mesures prises par le gouvernement dans cet ordre, citons celles-ci :

a — imposer les importations de cotonnades étrangères de façon à prévenir le danger de voir les marchés intérieurs inondés de produits importés ;

b — interdire l'importation d'articles ayant leurs équivalents localement ;

c — examiner le marché du coton et établir une ligne de conduite permettant aux usines locales de se procurer les variétés de coton dont elles ont besoin à des prix convenables, sans être à la merci de la spéculation et permettant aussi d'alimenter ces usines en quantités suffisantes à leur consommation locale pendant des périodes déterminées ;

d — former la conscience industrielle par tous les moyens possibles, y compris la création de centres d'entraînement, afin de former une génération nouvelle de travailleurs habiles devant être le noyau d'une équipe capable de renforcer cette industrie et de lui donner l'essor souhaité ;

e — créer des sections nouvelles dans les facultés polytechniques pour la spécialisation dans l'industrie de la filature et du tissage ;

f —créer un fonds d'aide à cette industrie.

Ces mesures et d'autres prises par le gouvernement de la Révolution ont eu leur effet salutaire sur cette industrie, et ont favorisé son essor. De L.E. 67.900.000 qu'était la valeur de sa production en 1952, elle a passé à L.E. 162.500.000 en 1959, ce qui a déterminé une régression progressive de l'importation des cotonnades et sa disparition totale en 1959. Mieux encore : le pays a pu exporter de grandes quantités de filés et toutes sortes de cotonnades.

Le plan de développement pour ce qui est de ce secteur, fait état de 78 projets pour la filature et le tissage. Pour la première, on a eu soin de prévoir l'extension de la production des filés moyens et fins, en même temps que des entreprises de substitution, de renouvellement et d'extension des usines actuelles.

Les investissements privés dans les projets incorporés au plan totalisent pour ce secteur la somme de L.E. 48.000.000. A la fin de la période assignée à ce plan, la production atteindra vraisemblablement L.E. 252.000.000 au lieu de L.E. 162.000.000 en 1959 avec une plus-value de L.E. 90.000.000. Quant au revenu il atteindra L.E. 82.000.000 au lieu de

L.E. 35.000.000 en 1959. Le contingent ouvrier employé dans cette industrie sera grossi de 21.000 travailleurs environ.

LES INDUSTRIES METALLURGIQUES DE BASE

Il s'agit des industries qui extraient les métaux de leurs minerais pour les tréfiler, les marteler à froid et à chaud, etc. Ces industries sont des éléments de base de toute industrialisation et se divisent en industries sidérurgiques et autres.

Jusqu'en 1952 le pays ne pratiquait la sidérurgie que dans le cadre de certaines sociétés qui produisaient le fer nécessaire à l'armature des ouvrages en béton armé, en utilisant la ferraille. Pour ce qui est des autres industries, comme celles de l'aluminium, du cuivre et du zinc, elles n'étaient représentées que par des entreprises minuscules pour ouvrager ces métaux importés en général de l'étranger ou les déchets (ferrailles et autres) provenant d'autres secteurs.

Eu égard à l'importance de ces industries, le gouvernement s'y est intéressé d'une façon spéciale après la Révolution, et pour les protéger, il a promulgué des lois interdisant l'exportation des déchets et de la ferraille et l'importation de n'importe quelle variété de fer pour armer le béton ayant son équivalent localement. Il en est résulté un accroissement de la production du fer pour l'armature du béton. De 25 tonnes qu'elle était en 1952, elle est devenue de 128 en 1959.

Le rôle de ces industries dans l'économie du pays s'est affirmé dernièrement par la création de la Société du Fer et de l'Acier pour l'extraction des gisements locaux de minerais de fer. Sa production a commencé en 1958. Elle augmentera jusqu'à atteindre sa capacité maximum évaluée à 240.000 tonnes d'acier brut représentant 210.000 tonnes de produits en acier.

Le plan quinquennal de développement économique pour ce qui est de ce secteur, prévoit des investissements de 49 millions environ tendant à :

1 — Augmenter la production du fer d'armature de manière à atteindre 210.000 tonnes à la fin de la période.

2 — Accroître de 25% la production des hauts-fourneaux par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui et parfaire l'équipement qu'il faut pour industrialiser cette production.

3 — Fabriquer tout ou une partie des diverses variétés, d'articles en fer ou en acier, câbles, fils de fer, rails, fer galvanisé en feuilles et autres, pour répondre aux besoins du pays, évalués à près de 465.000 tonnes.

4 — Fournir localement les matières premières nécessaires à la production des ouvrages en cuivre et en zinc afin que l'industrie

métallurgique de base en dehors de la sidérurgie, ne soit pas tributaire de l'étranger.

La production totale de ce secteur passera à la fin de la période quinquennale de la valeur de L.E. 18.800.000 qu'elle était au moment de l'application de ce plan à L.E. 124.000.000, soit une augmentation de L.E. 105.600.000. De L.E. 7.300.000 qu'il était en 1959, le revenu sera porté à L.E. 48.600.000, avec une augmentation de L.E. 41.300.000. Le nombre des travailleurs employés à ce secteur passera de 12.300 en 1959 à 50.000 à la fin de la période quinquennale.

LES INDUSTRIES MECANIQUES

Elles portent sur la production du matériel métallurgique, la fabrication et la réparation des équipements électriques et autres, le bois ouvragé et les véhicules de transport.

Dans la Région Sud, les industries mécaniques existaient avant la seconde guerre mondiale. Elles produisaient certains articles de première nécessité. Mais elles ne fonctionnaient pas sur des bases économiques saines. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles ont souffert de la concurrence étrangère après la guerre. Leur plus grande difficulté était que les spécifications de leurs matières premières ainsi que leurs prix élevés se ressentaient des conditions des matières importées de l'étranger pour les besoins de la production. Il en est de même du coût exagéré du courant électrique, pour l'actionnement des usines, la précarité du potentiel productif, la disproportion entre l'unité productive et le volume économique. Il y avait également la difficulté de se procurer de l'étranger les matières premières et les pièces de rechange nécessaires aux machines.

Les dispositions les plus importantes prises pour surmonter ces difficultés sont :

1 — Création d'un corps égyptien pour l'unification des mesures spécifiques afin qu'elles soient à la base des spécifications et des normes adoptées dans le pays.

2 — Création de la Banque Industrielle pour contribuer à instituer les établissements industriels et à les soutenir.

3 — Augmentation des disponibilités en devises étrangères afin de pouvoir payer les importations de matières premières et de pièces de rechange.

4 — Création de centres d'entraînement pour les ouvriers de la métallurgie, de l'industrie automobile, etc., et d'un institut pour la formation des techniciens de l'industrie.

Le résultat en a été que la production des industries mécaniques s'est élevée de L.E. 37.800.000 en 1952, à L.E. 58.300.000 en 1959.

Il s'agit d'augmenter les disponibilités du matériel destiné à la production et aux véhicules de transport en raison de leur importance pour les autres projets industriels. Les investissements dans les industries mécaniques totalisent environ L.E. 62.000.000. Une augmentation de L.E. 70.000.000 dans la production est prévue et, d'une autre de L.E. 30.000.000 pour le revenu. Quant à la main-d'oeuvre, elle sera grossie de 51.000 ouvriers.

Nous venons de faire un exposé rapide du rôle de l'électricité et de l'industrie dans le plan de développement.

Pour fixer les contours de ce secteur et en faire ressortir l'importance, nous dirons que les investissements qui y seront effectués au cours des cinq prochaines années totaliseront L.E. 578.700.000, soit 34% de l'ensemble des investissements dont le plan fait état. Il en résultera un accroissement de la production industrielle dont la valeur passera de L.E. 1.094.000.000, chiffre enregistré en 1959/60 à L.E. 1.814.000.000 en 1964/65, avec une plus-value de L.E. 720.000.000, soit une proportion de 66%. Ajoutons que cette augmentation équivaut à 67% de celle qui résultera de l'application de l'ensemble du plan.

Ces investissements auront aussi pour effet d'augmenter le revenu de L.E. 273.000.000 à L.E. 540.000.000 après l'application du plan, avec une plus-value de L.E. 267.000.000. Ainsi, le rendement industriel aura doublé.

L'augmentation prévue dans le rendement industriel équivaut à plus de la moitié de celle qui est prévue pour les autres secteurs.

Cela sans compter que le contingent de la main-d'oeuvre sera augmenté de près de 215.000 travailleurs représentant 21% environ de l'augmentation consécutive à l'exécution de la totalité du plan.

Par cet aperçu, nous avons voulu donner une idée détaillée du grand élan du secteur industriel considéré dans le cadre de notre économie nationale au cours des cinq prochaines années.

TRANSPORT, COMMUNICATION ET STOCKAGE

Le sort des projets de développement dépend de l'intérêt porté aux moyens de transport, de communication et d'entreposage qui sont pour eux ce que les artères et les nerfs sont à l'organisme humain. Ils portent la vie et créent les liens entre les individus sur le double plan économique et social.

C'est pour cette raison que le gouvernement de la République a fait promulguer une législation conférant à ces services les pouvoirs nécessaires

pour leur permettre de s'acquitter de leur mission dans le cadre d'une organisation et de procédés ultra-modernes sans être astreints à des règles rigides. De plus, il a créé des organismes administratifs et de planification pour chacun de ces services en en contrôlant la marche, en tant qu'il s'agit de services d'intérêt public qui doivent s'élever au-dessus des intérêts égoïstes et des passions personnelles qui ne peuvent qu'embarrasser leur action.

Parmi les organismes mis par la Révolution au service des diverses parties de ce secteur, il y a l'organisme public de la navigation intérieure, celui du transport maritime, l'Organisme general du retrote, celui de l'entreposage, sans compter l'Organisme des Chemins de Fer, des télécommunications et radiocommunications et de la poste, ainsi que l'Organisme général du Transport terrestre et le Comité Général de transport intérieur.

Au premier plan de ce qui précède, il y a la nationalisation du Canal qui a remis entre les mains des fils et petits-fils de ceux qui l'ont arrosé de leurs larmes et de leur sang, une voie d'eau vitale dont la possession parachève notre indépendance politique et économique.

L'augmentation croissante de la population, l'intensification du mouvement commercial et l'extension de la prospérité ajoutent des charges nouvelles à celles du service de transport et de communications qui fut exténué pendant toutes les années de la guerre et après jusqu'à l'avènement de la Révolution. Cela laisse entrevoir pour l'Etat de grandes dépenses pour remettre en état le matériel de transport et de communication et pouvoir faire face aux nouvelles charges qui augmentent de jour en jour.

Il a été tenu compte de ces considérations dans l'établissement du plan. Ce secteur reçoit des investissements d'une valeur totale de L.E. 272.000.000, ce qui représente 16% de l'ensemble des investissements, proportion qui bien que grande par rapport aux circonstances dont nous avons parlé, tombera considérablement après l'exécution du premier plan quinquennal.

Voici, détaillée ci-après l'activité de chacun des services de ce secteur :

Les Chemins de fer

Le service de transport par chemins de fer est le plus important parmi ceux du transport intérieur. Ses usagers représentent 60% de l'ensemble des voyageurs et 50% des marchandises et matériel transportés.

La dernière guerre mondiale avait laissé les chemins de fer dans un état précaire. Leurs équipements étaient délabrés, résultat d'un usage intense et d'un arrêt total de tout renouvellement. C'est ce qui amena le gouvernement de la Révolution à porter une attention soutenue à ce

service. Les sommes dépensées jusqu'ici totalisent L.E. 30.000.000. De plus, les crédits qui figurent au plan quinquennal sont de L.E. 100.000.000 qui sont destinés à des projets d'envergure, comme le remplacement de la traction à la vapeur par le Diesel, le renouvellement du matériel ferroviaire, la construction de deux ponts sur le Nil, l'adoption d'un système de commande centrale pour la voie de la Haute-Egypte au Sud d'Assiout, au lieu de doubler la voie dans cette région, l'adoption du système de commande automatique pour la circulation des trains, l'installation de lignes desservant le projet du Sadd El-Aali (Haut-Barrage) et d'autres desservant le port d'Alexandrie en créant des écoles d'entraînement et des laboratoires pour les recherches et le choix du matériel.

L'exécution de ce projet déterminera une augmentation du nombre des voyageurs. Il passera de 98.000.000, chiffre enregistré en 1959, à 123.000.000 à la fin de la période quinquennale. Le volume des marchandises transportées passera de 8.400.000 tonnes, chiffre enregistré en 1959, à 10.150.000 à la fin de la période quinquennale.

Routes et transport terrestre

En 1952, la longueur des routes asphaltées était de 3.500 kilomètres sur l'ensemble du réseau routier d'une longueur totale de 19.500 kilomètres.

La Révolution s'est occupée sérieusement du revêtement des routes et a engagé jusqu'ici près de L.E. 18.000.000 dans cette entreprise, ce qui porta à 5.800 kilomètres la longueur des routes asphaltées en 1959, avec une augmentation de 2.300 kilomètres par rapport à l'année 1952.

Le plan quinquennal des projets routiers contient des investissements totalisant L.E. 20.000.000 afin d'allonger les routes asphaltées de 2.000 kilomètres, soit à la cadence d'une moyenne de 400 kilomètres par an, avec la construction de cinq ponts sur le Nil à Katatbah, Choubrakhit, Kéneh, Louxor et Edfou.

Pour ce qui est des moyens de transport terrestre, le nombre des autobus affectés au transport en commun a passé de 1.200 à 1.385 depuis l'avènement de la Révolution, avec une augmentation de 15% environ. On évalue le mouvement à l'heure actuelle à près de 120 millions de voyageurs annuellement.

Le plan contient des investissements d'une valeur de L.E. 5.000.000 pour l'achat de véhicules devant remplacer ceux qui deviennent hors d'usage. De même a-t-il prévu L.E. 10.000.000 pour le transport des marchandises, dont L.E. 8.500.000 pour l'achat de 3.000 camions devant remplacer ceux qui deviennent hors d'usage et L.E. 1.500.000 pour l'achat de 1.000 nouvelles remorques.

A l'intérieur des villes, la proportion des routes macadamisées au

Caire et à Alexandrie est de près de 91% de l'ensemble du réseau. Cette proportion se trouve considérablement réduite dans les chefs-lieux des autres gouvernorats. L'activité à entreprendre dans cet ordre pourra disposer de six millions de livres à dépenser au cours des cinq prochaines années du plan établi.

Pour les moyens de transport à l'intérieur des villes, les investissements prévus totalisent L.E. 7200.000 dont L.E. 5300.000 pour les autobus du Caire, d'Alexandrie, des villes de l'intérieur de la Région, L.E. 1.900.000 pour les tramways, trolleybus et le métro tant au Caire qu'à Alexandrie.

Le nombre des taxi-mètres est d'environ 10.000. On n'en prévoit aucune augmentation. Par contre, pour ce qui est des autos privées, leur nombre atteindra 60.000 environ. Une somme de L.E. 4.000.000 a été prévue pour les besoins de remplacement.

La navigation intérieure

C'est un des plus vieux moyens de transport dans le pays. Jusqu'à l'avènement de la Révolution, il n'a pas été l'objet d'une opération de renouvellement de grande envergure. Depuis, a été créée la ligne de navigation entre Le Caire et Alexandrie. A l'heure actuelle, des améliorations sont apportées à la navigation entre la capitale et Assouan. De même, a-t-on mis à pied d'oeuvre le projet du canal navigable de Tantah.

Le plan quinquennal fait état des investissements nécessaires aux projets ci-après :

Les ports du Nil

Rectifier les écluses et faire disparaître les entraves dans les cours d'eau navigables;

Créer la flotille Nasser pour le transport des minerais de fer (330.000 tonnes par an) d'Assouan à Hélouan en l'utilisant en sens inverse pour le transport des produits pétroliers (110.000 tonnes par an);

Augmenter les unités mécaniques et les remorques pour les porter de 1.300 à 1.500.

Ces investissements totalisent L.E. 6.700.000 dont L.E. 5.000.000 pour les cours d'eau navigables, et L.E. 1.700.000 pour les unités mobiles.

Ces investissements détermineront une augmentation du nombre des voyageurs. De 1.500.000 qu'il est à l'heure actuelle, il sera de 1.750.000 à la fin de l'exécution du plan. De même les marchandises transportées atteindront 3.750.000 tonnes, au lieu de 2.750.000.

Les oléoducs

L'acheminement du pétrole par oléoducs est le plus économique parmi les moyens de transport.

La ligne Agroud-Le Caire créée par les autorités britanniques en 1943 et qui fut consignée à l'Egypte après le retrait des troupes anglaises du pays, fut la première installée dans la Région Egyptienne. Vint ensuite celle des produits pétroliers bruts entre Le Caire et Suez achevée en 1956.

A l'heure actuelle, le réseau suivant est en voie d'installation, et le plan quinquennal lui réserve des crédits de l'ordre de L.E. 38800000 :

a) Ligne Alexandrie-Kafr El-Dawar pour le transport des produits raffinés.
b) Ligne Alexandrie-Tantah pour l'acheminement du mazoutt.
c) Ligne Mosterod-Hélouan pour l'acheminement du mazoutt.
d) Ligne Agroud-Le Caire pour l'acheminement des produits raffinés et pour remplacer celle créée par les autorités britanniques et qui est presque hors d'usage.

Le transport maritime

Le gouvernement de la Révolution s'est occupé de renforcer la flotte maritime marchande. A cet effet, il a créé l'Organisme Général de Transport Maritime. Le tonnage de cette flotte a passé de 8.500 tonnes à 152.000. Elle est aujourd'hui en mesure de transporter 4% des articles importés et 10% des produits exportés.

Le plan de développement pour les cinq prochaines années contient des investissements de L.E. 8.000.000 en vue de porter le tonnage de la flotte maritime marchande à 292.000 tonnes, la mettant en mesure de transporter 30% des articles importés et exportés de la Région Sud.

Ports et Phares

Les ports égyptiens et plus spécialement celui d'Alexandrie étaient demeurés pauvres en installations mécaniques pour le chargement des marchandises. Il en est de même des chantiers, des bassins profonds, des grues flottantes, des canots de remorquage. De plus, il n'y avait pas le long de la Mer Rouge dont le littoral est loin de plus de 500 kilomètres des ports convenables malgré l'abondance des minerais dans cette région.

La Révolution a apporté de grandes améliorations au port d'Alexandrie en créant des quais pour les voyageurs, un nouveau bassin pour le pétrole, des quais pour les engrais chimiques et de grands magasins pour l'entreposage des marchandises. De plus, on a entrepris la construction de quais pour les marchandises lourdes.

Le plan quinquennal contient de nombreux projets en vue de relever l'efficacité des ports égyptiens. Les plus importants sont : équipement des quais et des magasins en machines de levage ((grue et treuils)) de diverses puissances, construction de jetées profondes, achat d'un bassin flottant, création de station de T.S.F. de pilotage maritime afin d'agrandir le port de Sufaga et d'améliorer les installations portuaires desservant le transport des minerais sur la Mer Rouge.

Le total des investissements que contient le plan pour ces projets est de L.E. 7.200.000.

Le transport aérien et ses installations

Le transport aérien est un des services principaux de l'Etat. Aussi bien s'est-il particulièrement intéressé à en améliorer les conditions, à relier les unes aux autres les diverses villes de la République et à établir une liaison entre celle-ci et toutes les parties du monde.

Il ne faut pas oublier le rôle que joue ce transport pour la liaison des deux Régions de la République. C'est le moyen le plus approprié, en l'absence d'une route terrestre et eu égard aux difficultés qu'offre le transport maritime.

Etant donnée l'importance du transport aérien, le gouvernement de la Révolution s'en est particulièrement occupé .. Il a construit la plus grande piste et la plus solide du Moyen-Orient dans l'Aéroport International du Caire. Il a, en outre, construit un poste de quarantaine dans cet aéroport. L'installation d'un nouveau dispositif fonctionnant automatiquement permet l'atterrissage des avions en temps d'orage et en cas d'invisibilité atmosphérique. Il en est de même de l'installation d'un poste de T.S.F. permettant d'échanger rapidement les messages sans fil comme l'exigent les conditions de l'aviation moderne ..

L'intérêt manifesté par l'Etat a porté également sur les aéroports de Marsa Matrouh et d'Alexandrie. En outre, un nouvel aéroport a été construit à Assouan.

Pour ce qui est des projets du nouveau plan quinquennal, ils comprennent :

L'agrandissement de l'Aéroport International du Caire.

L'achèvement des bâtisses et des installations des aéroports d'Embabeh, d'Assouan, Marsa Matrouh, El Tor, Alexandrie, Assiout, Port-Saïd et Minieh.

L'achèvement de la bâtisse et des installations des aérodromes desservant les régions minières à Ras Nisz, Abou Tamimah, El Kosseir, Marsa El Alam et Ras Sidr.

Installation d'un centre d'entraînement pour la formation de techniciens arabes.

Les sommes investies dans ces entreprises totalisent L.E. 4.500.000.

Pour ce qui est des moyens de transport aérien, la Société Misr pour l'aviation renouvelle actuellement sa flotte aérienne tant pour le service à l'intérieur que pour le service à l'étranger, en remplaçant les types d'avions Vicking et Dakota par des appareils modernes. De plus, elle a augmenté le nombre de ses appareils Viscount et elle a mis en service des Comet à réaction sur ses lignes internationales. Les investissements figurant au plan quinquennal pour les entreprises de renouvellement totalisent L.E. 6.000.000.

Télécommunication et radiocommunication

La télécommunication et la radiocommunication ont profité de la même impulsion que celle donnée aux autres services publics. Ce qui a été fait dans cet ordre au cours des cinq années qui ont suivi la Révolution équivaut à ce qui a été fait au cours des vingt années précédentes.

Les lignes automatiques de la Région Sud de la R.A.U. étaient de 97.000 environ en 1954. En 1959, leur nombre a atteint 138.000 environ.

Le plan quinquennal contient des investissements d'une valeur de L.E. 21.700.000 pour la construction des nouveaux centraux, des câbles circulaires, des réseaux d'appel automatique, des télécabliogrammes, ainsi que pour l'achèvement du poste d'émission en direction des pays arabes et le poste central de réception du Caire.

Lorsque le plan aura été entièrement exécuté, il y aura 212.000 lignes disponibles, soit 74.000 de plus qu'en 1959.

La radiodiffusion

Avant 1959 la Radiodiffusion ne disposait que d'une seule station d'émission sur ondes moyennes. Elle n'offrait aux auditeurs qu'un seul programme arabe par jour pendant douze heures. Il atteignait difficilement les parties méridionales de la région. En même temps il y avait un programme européen à l'intention des résidents étrangers.

La Révolution s'est vivement intéressée à la radiodiffusion. Elle a créé de nouvelles stations. Les heures d'émission ont été augmentées. Des programmes extra-locaux ont été établis afin de faire entendre la voix de la République Arabe Unie au monde extérieur, préciser le point de vue national face aux événements internationaux, commenter ces événements, formuler un avis à leur sujet, exposer les causes arabes et réfuter les allégations de nos adversaires.

Il en est résulté que les divers programmes de la Radiodiffusion sont

émis simultanément totalisant 211 heures par jour. La puissance d'émission s'est élevée de 772 kilowatts en 1952 à 1092 en 1958.

En plus de ce qui précède, la puissance d'émission a été renforcée, grâce à l'installation de stations auxiliaires à Minieh, pour les ondes courtes et moyennes. De même a-t-on aménagé un réseau puissant de postes aériens en plusieurs régions. L'Etat n'a pas perdu de vue non plus la nécessité de relever le niveau des émissions. A cet effet, il a créé un centre d'entraînement, comme il a délégué des représentants auprès des congrès internationaux tenus par les autres services de radiodiffusion, en vue d'un échange de renseignements techniques et culturels.

La part qui revient à la radiodiffusion dans les investissements dont le plan fait état est de L.E. 6.200.000. Le projet le plus important parmi ceux qui figurent dans ce plan est celui de la télévision, inaugurée à l'occasion du huitième anniversaire de la Révolution le 23 Juillet 1960. Ses émissions ont lieu pendant cinq heures pour le programme de langue arabe et de trois heures pour le programme de langues étrangères. Le nombre des appareils importés se chiffre par des dizaines de milliers. Prochainement le pays fabriquera localement les appareils.

La poste

Le nombre des bureaux postaux s'est élevé de 789 en 1954 à 840 en 1959. Il sera de 925 à la fin de la période quinquennale. Des investissements de L.E. 2.800.000 sont prévus pour améliorer le service postal et son extension aux régions où il existe des centres polyvalents. Le système de tri automatique sera adopté et on utilisera les appareils électroniques pour les travaux de comptabilité et pour les opérations statistiques. Un centre d'entraînement et des presses pour l'impression des timbres ordinaires et commémoratifs seront installés.

Le stockage

Pendant de longues années le système de stockage des graines a conservé son caractère primitif dans la Région Sud. Il était impossible de protéger efficacement ces graines contre les ravages des épidémies, ce qui occasionnait des pertes considérables évaluées à près de L.E. 8.000.000 par an.

Le nouveau régime a estimé de son devoir d'adopter le système moderne d'emmagasinage, afin d'assurer au peuple sa nourriture de base, d'épargner les efforts et d'éviter le gaspillage. A cet effet, il a créé l'Organisme Général de stockage pour s'occuper des affaires de l'emmagasinage en général et de ses moyens. A l'heure actuelle il a entrepris la création d'un silo au Caire et d'un autre à Alexandrie. - Le premier est d'une

contenance de 40.000 tonnes qui seront éventuellement portées à 58.000. L'autre qui a été prévu pour une contenance de 30.000 tonnes sera aménagé pour porter cette contenance à 48.000 tonnes.

De nombreux avantages pour le pays découlent de leur création. Parce qu'ils sont conçus rationnellement, les pertes seront évitées et le pays pourra s'assurer une provision de graines de seize mois. Cela sans compter le déchargement automatique des navires et l'économie réalisée sur le prix des articles d'emballage.

Un nouveau silo de la contenance de 25.000 tonnes est en voie de construction, en plus d'autres magasins qui existent dans le pays et qui ont une contenance de 4.000 tonnes chacun.

Les investissements prévus à ce titre totalisent L.E. 6.000.000.

Pour ce qui est des réfrigérateurs, il en existe quarante dans le pays d'une capacité de cent mille mètres cubes. On en aménagera dix-huit autres capables de recevoir 6.000 tonnes de produits alimentaires, viandes, poissons, légumes, fruits, etc. Ils seront installés au Caire, à Alexandrie et à Suez. Il y en aura quinze autres dans les chefs-lieux des autres gouvernorats.

Le plan fait état d'un crédit de L.E. 1.000.000 pour ce titre.

Pour ce qui est de l'emmagasinage du pétrole, il émarge pour un crédit de L.E. 2.700.000 dans les prévisions du plan quinquennal. Dix-sept magasins-citernes seront installés en province et permettront l'emmagasinage d'une provision de trois mois de produits pétroliers.

LE CANAL DE SUEZ

Les investissements nécessaires aux travaux d'amélioration et d'agrandissement du Canal de Suez figurant dans le plan quinquennal, totalisent L.E. 35.000.000. Ces travaux comprennent l'exécution du huitième projet tendant à rendre possible le transit des navires ayant un tirant d'eau de 37 pieds, à entreprendre le projet Nasser devant le porter à 40 pieds, à élargir la section du pont de Ferdan, à construire un nouveau pont et à aménager des routes et des ponts dans les régions de Ramsowah et de Kobry. Il s'agira aussi d'améliorer le port de la ville de Port-Saïd, d'y installer un bassin flottant pour le service des bateaux dont le tonnage atteint 25.000 tonnes, ainsi qu'un chantier maritime et un centre de recherches. De plus, il y aura lieu d'acheter du matériel, des remorqueurs et des dragues.

C'est là un exposé succinct sur le secteur de transport, de communication et de stockage dans le plan de développement économique. Le rendement de ce secteur totalisait au début de l'exécution de ce plan L.E.

1.135.000.000 comprenant une contribution de L.E. 45.000.000 de la part de l'Organisme du Canal. Il atteindra L.E. 164.000.000 une fois le plan entièrement exécuté, soit avec une plus-value de L.E. 29.000.000.

Pour ce qui est du revenu, il passera de L.E. 97.000.000 à L.E. 117.500.000, soit avec une augmentation de 20%, bien que les investissements réservés à ce secteur soient de L.E. 272.000.000 c'est-à-dire que le coefficient du capital par rapport au revenu est au-dessus de 14,1, ce qui est un coefficient élevé par rapport aux autres secteurs.

En ajoutant à ce qui précède le fait que l'augmentation de la main-d'oeuvre ne dépassera pas 7.000 travailleurs, soit 4% de l'année de base, malgré la dépense considérable engagée, on voit que les salaires s'élèveront à plus de L.E. 6.000.000.

Tous ces facteurs réunis, encore qu'ils justifient le fait de considérer ce secteur dans son ensemble — à l'exception du Canal de Suez — comme un poids qui pèse sur le plan de développement, mettent en lumière la nécessité de l'activité à déployer.

LE LOGEMENT

Le mouvement de construction s'était arrêté pendant les années de la seconde guerre mondiale dans la Province Sud. Par la suite il reprit sur une grande échelle au profit des classes riches désireuses de loger dans des habitations somptueuses et qui ne reculent pas devant des loyers élevés. Le problème devenait plus aigu pour les classes pauvres et les classes moyennes au revenu limité.

En fait, il n'y avait pas de politique clairement définie pour le logement sous les gouvernements d'avant la Révolution. Bien qu'une loi ait été promulguée en 1951 organisant les questions qui se rattachent aux logements populaires, ses dispositions n'ont jamais été appliquées. Seules 1.100 logements ouvriers ont été aménagés à Embabeh.

Avec l'avènement de la Révolution, la moyenne des investissements annuels au profit du logement n'ont fait que suivre une progression constante jusqu'à atteindre près de L.E. 40.000.000 en 1955. Ils ont été rendus possibles par l'afflux de fonds après l'application de la loi sur la Réforme Agraire. En effet, l'empressement mis à l'achat de terrains agricoles s'était ralenti. C'était d'ailleurs, dans la politique du gouvernement de favoriser l'industrie du bâtiment, afin de combattre le chômage issu des abus financiers commis par les régimes antérieurs à la Révolution.

Dès le début, celle-ci s'est occupée du logement populaire et coopératif. A partir de 1956, la démolition fut soumise à une autorisation préalable, ce qui ramena les investissements pour les immeubles bâtis dans

les villes, de L.E. 28.000.000 en 1958 à L.E. 26.000.000 en 1959. Malgré cela le nombre des habitations populaires et celles qui sont au-dessous de la moyenne construites au cours de ces deux années a diminué par rapport aux années précédentes. Le nombre des habitations construites après la Révolution est de 30.000 environ qui ont été cédées en propriété aux personnes à revenu limité, au lieu de les leur donner en location, comme le faisaient les gouvernements précédents.

La Révolution a eu soin de modifier la loi relative à la séquestration des terres destinées à ce genre d'habitations. De même en a-t-elle promulgué d'autres exemptant les groupements s'occupant des habitations populaires des droits de transcription et organisant les prêts offerts aux sociétés coopératives. D'autre part, le gouvernement a réduit les loyers de 15% en 1952 pour les immeubles de construction récente et de 20% pour les immeubles construits après 1952. Lorsque les sociétés coopératives eurent commencé à construire des logements luxueux, une loi est venue limiter le montant des prêts à leur consentir.

Avant la Révolution, la province ne jouissait guère d'une situation meilleure que les grandes villes. Les gouvernements précédents s'en désintéressaient également. Après son avènement, la Révolution s'est mise immédiatement à la tâche d'aligner de nombreux villages. Il y a eu en premier lieu les villages où des unités polyvalentes ont été créées, comme aussi les villages de la Réforme Agraire. Il y a eu enfin les villages qui ont été ravagés par les incendies et d'autres sinistres. Dans les zones de la Réforme Agraire et à la Moudiriéh de la Libération (El Tahrir), l'Etat a construit des habitations rurales confortables.

Le plan quinquennal d'urbanisme a été établi de manière à mettre des habitations confortables à la disposition des classes qui en étaient privées dans le passé, et ce en application de nos principes démocratiques, socialistes et coopératifs.

Les investissements prévus dans le plan totalisent L.E. 175.000.000 représentant 10% de l'ensemble des investissements. Sur ce total, il y a L.E. 146.000.000 pour le logement urbain et près de L.E. 29.000.000 pour le logement rural.

Il en résultera la construction de près de 189.000 maisons d'habitation dans les villes avec une moyenne de 37.800 par an dont 22.500 logements populaires, 11.300 logements moyens et 4.000 au-dessous de la moyenne avec une répartition judicieuse entre les diverses villes de la Région Sud.

En province, on construira 135.000 unités pour le logement, y compris les habitations à aménager dans les nouvelles zones de la Réforme Agraire.

Le sens des projets d'urbanisme qui se rangent parmi les services

importants à offrir au peuple a été faussé dans le passé. La construction d'immeubles somptueux fut un moyen d'exploitation capitaliste, au détriment de l'intérêt général. Or, comme le pays est à la veille d'un renouveau industriel, le plan quinquennal entend orienter l'activité constructive vers l'application de la formule socialiste; il porte une attention soutenue aux habitations populaires au service des classes laborieuses.

LES SERVICES PUBLICS

Eu égard à l'importance des projets tendant à promouvoir la santé publique et à procurer le bien-être aux citoyens, le plan quinquennal fait état d'investissements au profit de ce secteur, totalisant L.E. 49.000.000 réparties comme suit :

L'eau potable	L.E.	17.000.000
Les égouts		
Alignement des villes et édilité	«	4.400.000
Assainissement et acheminement mécanique des déchets	«	5.300.000
Remblayage des marais	«	350.000
Installations municipales diverses	«	3.800.000

L'exposé qui suivra abordera chaque service séparément :

Les projets d'eau potable

Jusqu'en 1952 ceux qui buvaient de l'eau potable en province ne dépassaient pas deux millions, soit le 15% de l'ensemble de la population rurale.

Leur nombre dans les villes était de 7.000.000. Or, vue l'importance spéciale des projets d'eau potable et leur influence sur la santé publique et sur le relèvement du standard de vie, le gouvernement de la Révolution s'y est spécialement intéressé en complétant les installations ébauchées dans le passé, qui avaient coûté beaucoup d'argent sans avoir donné le profit escompté. Des stations particulièrement puissantes ont été installées pour fournir l'eau potable aux régions du Delta dont les eaux de puits ne conviennent pas. Des stations auxiliaires desservent les autres régions privées d'eau potable en province.

Ces projets fournissent l'eau potable à quatorze millions des populations rurales depuis l'année en cours.

Pour ce qui est des villes, le gouvernement de la Révolution a procédé à des entreprises d'agrandissement et de renouvellement des installations existantes. De nouvelles stations ont été créées. Le réseau de tuyauterie a été soit renforcé soit complété. Le nombre des usagers dans les

villes atteint aujourd'hui 24.000.000 avec une augmentation de 10.000.000, enregistrée au début de l'année en cours.

Le plan quinquennal pour ce secteur contient des investissements de L.E. 17.000. Au terme de son exécution, le nombre des personnes qui pourront user de l'eau potable dans la Région Sud aura atteint 28.000.000 dont 17.000.000 appartenant aux populations rurales et 11.000.000 aux populations urbaines.

Les égouts

Jusqu'à l'avènement de la Révolution, seuls 2.500.000 habitants profitaient des égouts. Depuis, le gouvernement s'en est occupé sérieusement à cause de l'influence de ces projets sur la santé des habitants. Dans plusieurs villes ils ont été mis à pied d'oeuvre. Le nombre des habitants qui en profitent à l'heure actuelle est de 5.000.000.

Le plan quinquennal fait état de crédits totalisant 17.900.000 pour agrandir et renouveler les installations d'égouts du Caire et d'Alexandrie, renforcer la puissance des stations de refoulement dans sept villes, parfaire les installations de onze autres et entreprendre 18 nouvelles installations. Il en résultera un accroissement du nombre des personnes qui profiteront de l'exécution de ces projets. Ce nombre sera de 7.500.000 approximativement.

Les projets d'assainissement

Avant 1952, une somme de L.E. 100.000 seulement était dépensée annuellement pour l'assainissement général et pour la campagne motorisée de propreté. Depuis la Révolution, la dépense atteint annuellement L.E. 250.000. Le plan quinquennal fait état de crédits totalisant L.E. 5.300.000, ce qui représente une moyenne de plus d'un million de livres par an.

Les projets d'alignement et d'édilité

Les régimes ayant précédé la Révolution se désintéressaient des entreprises d'alignement des villes et villages. Tout était laissé à l'improvisation.

A l'avènement de la Révolution des projets d'urbanisme ont été élaborés pour l'embellissement des grandes villes afin d'orienter méthodiquement leur évolution, fixer les zones d'habitation, les centres du commerce et de l'industrie et des lieux de loisir dans chaque ville, en les reliant par un réseau d'artères principales.

L'alignement général du Caire, d'Alexandrie et des capitales de

gouvernorats est déjà chose faite. Il en est de même de l'alignement de vingt-quatre villages.

Le plan quinquennal contient des investissements d'une valeur de L.E. 4.400.000 pour l'alignement des capitales des gouvernorats et les villes touristiques, sans compter 400 villages au premier plan desquels il y a ceux où des centres polyvalents ont été créés, ceux de la Réforme Agraire et les nouveaux villages dans les régions de l'extension agricole.

Les projets de remblaiement des marais et des étangs

Le nombre des étangs dans la Région Sud est d'environ 10.000 d'une superficie de près de 9.250 feddans.

Depuis l'avènement de la Révolution, le gouvernement s'est attelé à la tâche d'en remblayer un grand nombre. C'est déjà chose faite pour 3.200 étangs (birkets) d'une superficie de 4.700 feddans.

Le plan quinquennal contient des crédits de L.E. 350.000 destinés à achever l'entreprise de remblaiement des marais et étangs.

Les projets édilitaires

Mais les obligations qui incombent aux Municipalités en tant qu'elles forment le noyau du gouvernement démocratique, les régimes antérieurs à la Révolution ne leur assuraient aucune aide. Plus encore, ils les avaient privées de plusieurs ressources contre des subventions annuelles, ce qui les avait mises dans l'impossibilité de s'acquitter de leurs obligations édilitaires.

Après la Révolution, les subventions accordées par l'Etat furent augmentées en laissant aux Municipalités bien des ressources dont le gouvernement s'emparait et en les exemptant des impôts et taxes. De plus, elles ont été autorisées à percevoir des redevances sur les immeubles. Ces mesures ont eu pour effet de grossir leurs revenus et de les mettre en mesure d'entreprendre de nombreux projets édilitaires.

La Municipalité du Caire a entrepris au lendemain de la Révolution de construire une corniche allant des Barrages du Delta à Hélouan, d'élargir les grandes artères, d'aménager de places spacieuses, de construire le pont de l'Université sur le Nil et le Stade du Caire.

Quant à la Municipalité d'Alexandrie, elle a entrepris d'élargir ses voies d'accès en aménageant l'avenue El Nasr, comme elle a agrandi le jardin zoologique.

Le plan quinquennal contient des investissements de L.E. 3.800.000 pour achever la construction de la bâtisse, groupant les directions du ministère des Affaires Municipales et Rurales et pour les travaux à entreprendre par les Municipalités du Caire, d'Alexandrie, de Port-Said et au-

tres, ainsi que pour achever les installations du contrôle édilitaire en province et les installations d'eau potable dans les mosquées, la construction de magasins et de garages municipaux et d'un abattoir modèle au Caire.

Aussitôt que la loi sur le gouvernement local aura été appliquée et que les autorités en charge auront commencé à exercer leurs prérogatives, les travaux édilitaires d'alignement et d'habitation exécutés dans les villes et les villages permettront aux habitants de les orienter de manière à servir leurs intérêts.

LES SERVICES PUBLICS

Nous clôturons cet exposé sur le rôle des secteurs économiques dans le plan quinquennal en parlant du « secteur des services publics ».

Ce n'est pas parce que ce secteur est le dernier exploré après les autres, qu'il est de moindre importance ou vient à un degré inférieur. En fait, si l'intérêt se porte en premier lieu sur les projets productifs, c'est parce qu'ils forment la tête de lance dans l'entreprise de développement de la production et du revenu devant permettre pour autant d'imprimer aux services publics l'impulsion souhaitée. Ainsi donc, ces services sont l'objectif poursuivi, alors que l'exécution des projets de développement économique en est le moyen.

Dans ces conditions, il est tout naturel de donner le pas aux projets productifs sur les projets de services publics, encore que l'auteur du plan n'ait pas perdu de vue que les projets des services publics quoique n'étant pas directement rentables, servent indirectement la production, renforcent l'efficacité de l'individu et augmentent sa productivité.

Les services publics comprennent : l'enseignement, la recherche scientifique, l'hygiène, la promotion sociale, le culte, la sécurité publique, la justice, la défense, l'édilité, etc. Tous ces services rejoignent une action plutôt gouvernementale. Quant aux services d'ordre financier, commercial, culturel, les loisirs, les services personnels, ils sont plutôt d'un caractère individuel.

Si le capital et l'influence étrangère avaient la haute main sur le pouvoir et sur l'économie avant la Révolution, ces services fonctionnaient par leur tendance et les lois qui les conditionnaient au profit exclusif des capitalistes et des détenteurs de cette influence. Ils étaient d'ailleurs peu nombreux. Nous avons toujours le souvenir de l'époque où les hommes économiquement capables payaient le rachat militaire de leurs enfants. Il n'est pas jusqu'aux théâtres, aux salles de cinéma, salles de divertisse-

ment et autres qui n'aient été quasi fermés au peuple. Il n'y accédait que difficilement, parce que leur tarif n'était accessible qu'aux riches !

Cela a duré jusqu'à l'avènement de la Révolution. Celle-ci n'a ménagé aucun effort pour dispenser ses services à tous dans une société dominée par le sens de la justice et de l'équité.

L'instruction

L'intérêt montré par la Révolution au domaine de l'instruction a fait que le nombre des élèves des écoles primaires a passé de 1.400.000 en 1952 à 3.500.000 en 1959. Par ailleurs, le pourcentage de la gratuité a atteint 77%. Il est à prévoir que les investissements du plan au profit de ce secteur portent cette proportion à 87%.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire il a été et sera l'objet d'un soin tout particulier de la part du gouvernement de la Révolution, parce que plus que tous les autres, ce cycle a été négligé par l'impérialisme dont la tactique était de retarder notre essor industriel. Le nombre des écoles secondaires a passé de 54 écoles en 1952 à 104 en 1959. On prévoit qu'il sera de 115 à la fin de la période quinquennale. Pour ce qui est des étudiants qui les fréquentent, leur nombre qui était de 20.000 en 1952, est devenu de 53.000 en 1959. On prévoit qu'il atteindra 81.000 à la fin de la période quinquennale.

Les investissements du plan destinés à l'éducation et à l'enseignement (primaire-préparatoire, général et professionnel-secondaire, général et professionnel et des instituts spécialisés) totalisent environ L.E. 30.000.000.

Le plan contient également un crédit de L.E. 9.500.000 pour l'enseignement de la pédagogie dans les universités.

Parce qu'elle croit à la recherche scientifique dont notre siècle porte l'empreinte à telle enseigne qu'on parle aujourd'hui de la colonisation scientifique après avoir parlé de la colonisation politique et de la colonisation économique et que les Etats se divisent à l'heure actuelle en Etats qui enseignent et d'autres qui n'enseignent pas, pour toutes ces raisons et parce que la recherche scientifique est un des piliers de la production, la Révolution a créé l'Institut des Recherches, le Conseil Supérieur des Sciences, l'Organisme de l'Atome et autres organes scientiques pour encourager les recherches et les inventions. Les investissements du plan dans cet ordre atteignent L.E. 6.400.000 en dehors de L.E. 3.000.000 pour les Universités comme nous l'avons dit précédemment.

L'Hygiène

Pour ce qui est des services d'hygiène, le gouvernement de la Révo-

lution s'est intéressé aux maladies endémiques, aux maladies de la poitrine, à la lutte contre les épidémies et les maladies infectieuses, à côté de l'intérêt montré à la médecine préventive.

De même s'est-il occupé de l'hygiène rurale. Tandis qu'il n'existait en province que 205 unités sanitaires en 1952, il en existe actuellement 249.

Deux cent cinquante unités polyvalentes et 168 centres de traitement pour les diverses maladies ont été créés. Il en est résulté une augmentation des lits dans les hôpitaux de province de 1.600 en 1952 à 6.400 en 1959.

Dans les villes, leur nombre a passé de 36.000 en 1952 à 50.000 en 1959. Dans les polycliniques le nombre a passé de 22.000 à 33.000. Dans les sanatoria, il a passé de 377 lits à 8784. Dans les hôpitaux des maladies infectieuses, il a atteint 5.450 en 1959, alors qu'il était de 4.423 en 1952.

Pour assurer la permanence de cette politique de promotion sanitaire, le plan quinquennal comprend pour ce secteur des investissements de L.E. 10.400.000 en vue de créer six polycliniques pour les maladies endémiques, 400 centres de puériculture, d'augmenter de 400 le nombre des lits dans la colonie des lépreux à El Amadieh, l'installation de 27 hôpitaux centraux (1.080 lits), d'un hôpital des maladies chroniques (300 lits), dix hôpitaux pour les maladies de poitrine (2.600 lits), deux hôpitaux pour étudiants (200 lits), un asile d'aliénés (800 lits), sans compter trente polycliniques dans les régions éloignées et désertiques et des centres d'entraînement culturel en matière d'hygiène et la création d'instituts et d'hôpitaux nécessaires aux recherches et au traitement.

Nous avons parlé des services de l'enseignement et de l'hygiène tels qu'ils figurent dans le plan de développement. Le gouvernement porte le plus grand poids des dépenses de ce secteur. Il en est de même des dépenses occasionnées par les services de promotion sociale et d'orientation. C'est lui aussi qui a la charge des services de la sûreté générale et de la défense ainsi qu'une grande partie des services de la justice. Le plan contient les investissements nécessaires au cours des cinq prochaines années.

Point n'est besoin de parler des efforts du gouvernement dans l'ordre culturel pour la promotion des masses. Ils sont connus. Une décision présidentielle historique rend l'Union Nationale propriétaire des journaux et place sous son contrôle, en tant que c'est une institution populaire, toutes les questions se rapportant à la presse. Ainsi, l'Etat s'efforce de renforcer les dispositifs du service de renseignement, de presse et de radiodiffusion. Le plan fait état des crédits nécessaires à cette entreprise au cours des cinq prochaines années.

Toutefois, la charge du «secteur des services» n'incombe pas seulement aux autorités publiques. Bien des services particulièrement importants ressortissent du secteur privé. Leur charge lui incombe en totalité. Les plus importants sont ceux de la coopération, du commerce et des finances. L'Etat les entoure de sa sollicitude, parce qu'il est conscient des charges et des responsabilités qu'entraînerait pour lui l'exécution du plan de développement économique. C'est de ces questions que nous allons parler maintenant.

La coopération

La philosophie du régime prévoit la création d'une collectivité coopérative. On entend par coopération la production, la distribution et les services publics. L'Etat a eu à coeur d'encourager le mouvement coopératif dans ses diverses formes et ses diverses manifestations à telle enseigne que les sociétés coopératives de tous ordres, agricoles, industrielles, de consommation, de distribution, les coopératives de fournitures domestiques, et les coopératives scolaires ont atteint 4.336 sociétés en 1959, alors que leur nombre ne dépassait guère 2.103 en 1952.

Il y a lieu de faire remarquer que le mouvement coopératif s'étend de plus en plus avec l'augmentation de ces sociétés, la coopération étant le meilleur moyen d'empêcher l'emprise exercée par le capital sur le commerce et les prix et permet aux consommateurs d'obtenir leurs besoins aux prix les plus bas, ce qui ne peut que servir le public et plus spécialement les travailleurs à revenu limité. Sans compter d'ailleurs les services que rend la coopération dans le double domaine de la production et de la distribution, ainsi que d'autres services d'ordre économique et social.

Toutefois, comme le succès du mouvement coopératif comporte de pourvoir les sociétés coopératives d'une gestion à la hauteur de leur tâche, le gouvernement offre à celles-ci les crédits nécessaires, dirige leurs gérants et met à leur portée les conseils et les directives indispensables.

Il est à prévoir que les avances qui seront accordées à ces sociétés sur les investissements prévus par le plan quinquennal atteignent L.E. 30.000.000. Quant aux facilités de crédit pour les initiatives courantes, elles atteindront près de L.E. 40.000.000.

Le commerce intérieur

Le commerce intérieur est intimement lié aux diverses autres formes d'activité économique. Aussi bien, l'emprise impérialiste s'était-elle exercée tout autant sur l'économie égyptienne que sur le commerce.

Dès l'avènement de la Révolution, le gouvernement s'est efforcé de juguler l'impérialisme et ses agents. Il a combattu l'accaparement surtout

pour ce qui est des articles de production locale, éloigné les intrus et les spéculateurs, supprimé la concurrence déloyale et aidé à la réorganisation des groupements représentatifs des commerçants, afin de mieux défendre leurs intérêts dans le cadre du bien général.

Se conformant à ces objectifs, il a apporté d'importantes modifications au règlement de la Bourse des Contrats et ouvert un champ d'action aux citoyens. De même, a-t-il fait promulguer la loi sur l'organisation des agences de représentation en limitant l'exercice de cette profession aux porteurs de la nationalité arabe. Un registre pour les importateurs et un autre pour les exportateurs ont été ouverts. Enfin une loi a été promulguée portant application du règlement général régissant l'Union des Exportateurs de Coton. Grâce à toutes ces mesures, il a mis fin à l'emprise étrangère exercée dans le double domaine de l'importation et de l'exportation.

Le gouvernement a, de plus, exercé un contrôle serré sur les prix des articles de production locale, encouragé l'installation de marchés intérieurs, organisé des expositions et des foires de la production, créé l'organisme général des Foires et Expositions Internationales et fait promulguer la loi sur les registres commerciaux en 1953 et celle relative au Conseil de l'Ordre des Censeurs en 1955.

Par ces mesures et d'autres encore, l'Etat a organisé les affaires du commerce intérieur. Nul doute que le fait d'asseoir ce secteur sur des fondements solides ne doive aider au succès du plan quinquennal.

Un fait est digne d'attention, à savoir que les groupements déployant leur activité dans le secteur du commerce intérieur ont totalisé en 1959 le nombre de 267.000 contre 247.000 en 1951, c'est-à-dire avec une augmentation ne dépassant pas 1% par an tandis que leur activité a augmenté de 5%, ce qui prouve que la moyenne de l'activité déployée par chaque groupement a augmenté. Cette constatation est prouvée par l'augmentation des capitaux investis dans ce secteur dans une proportion à peu près équivalente. Pour ce qui est des années à venir du plan, il est à prévoir que la moyenne en question sera de l'ordre de 8%. De plus, le nombre des travailleurs de ce secteur augmentera de 3% seulement.

Les banques et les institutions bancaires

Les banques commerciales de la Région Sud étaient pour la plupart des succursales de banques étrangères. Elles recevaient leurs directives de leurs sièges centraux. Elles concentraient leur activité dans le financement des exportations du coton et se désintéressaient de l'industrie. Elles préféraient faciliter le crédit foncier au profit des grands propriétaires leur donnant l'occasion de se livrer à des dépenses somptuaires et d'acheter

des terres et des bâtisses, ce qui avait souvent pour conséquence d'hypothéquer les biens immeubles par les capitalistes étrangers.

Le blocus économique établi par les Etats impérialistes sur l'Egypte en 1959 a dévoilé les machinations des banques étrangères et leurs abus contre les intérêts économiques de l'Etat, quand elles ont cessé les opérations ordinaires de financement, bloqué la réserve du pays en devises étrangères et essayé de saper notre commerce extérieur.

Dans ces conditions et en vue de l'application du programme de planification générale qui devait mettre de lourdes charges sur le dispositif bancaire et sur la banque centrale, il devenait impérieux pour le gouvernement de prendre une mesure décisive pour organiser ce secteur. C'est ainsi qu'il égyptianisa les succursales des banques étrangères et les compagnies d'assurances mettant ainsi fin à toute influence de la part des étrangers sur la vie financière du pays.

Simultanément et pour organiser le service bancaire, l'Etat promulgua de nombreuses lois dont la plus importante fut la loi organisant le contrôle sur les banques commerciales et spécialisées. Cette loi donne à la Banque Nationale de larges pouvoirs en tant que banque centrale pour orienter le crédit conformément aux besoins de l'activité commerciale, industrielle et agricole afin de protéger l'économie nationale contre les perturbations économiques et financières pouvant résulter de l'instabilité financière de certaines banques. Cette loi organise aussi l'émission des banknotes et leur couverture, fixe la procédure à adpoter par la Banque Centrale pour appliquer la politique de l'Etat. Bref, cette loi marque un tournant dans notre politique financière et économique.

En dernier lieu, l'Etat a nationalisé la Banque Nationale en tant qu'elle détenait désormais le droit de contrôler les autres banques et parce qu'elle avait l'autorité d'émettre les banknotes et d'exercer la haute surveillance sur la politique fiduciaire du pays, tout en demeurant une institution privée dont les actionnaires pouvaient jusqu'à un certain point orienter la politique.

Comme il fallait créer un marché national pour le capital, le gouvernement a entrepris de soutenir les institutions bancaires chargées de mobiliser les épargnes et d'en orienter le placement. C'est ainsi qu'il renforça la banque de crédit agricole et coopératif et la banque industrielle, qu'il créa les fonds d'assurance et de pensions et qu'il organisa la caisse d'épargne postale, l'organisme des assurances sociales et, en dernier lieu, l'Organisme économique et l'Organisme du Plan Quinquennal.

Toutes ces mesures ont préparé le marché du capital aux opérations de financement nécessitées par l'application du plan national.

APERÇU SUR LE PLACEMENT, LA PRODUCTION LE REVENU, LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DES SERVICES DU PLAN QUINQUENNAL

	Investissement en millions de L.E.	Plus-value de la produc. en millions de L.E.	Plus-value du revenu en millions de L.E.	Augmentation de la main-d'oeuvre en mille
Enseignement	42,5	18	15	45
Recherches scientifiques	6,4	—	—	—
Hygiène	10,4	8	4	13
Sécurité publique et justice	8,5	19	10	11
Questions sociales et du culte	5,2	4	2	9
Mouvement culturel et loisirs	8,8	8	5	12
Edilité	16,7	17	12	22
Individus et tourisme ...	10,6	24	19	42
Commerce et finances ...	—	45	35	97
Autres services	1,9	—	—	—
	111,0	143	102	251

EXECUTION DU PLAN ET SA SURVEILLANCE

L'établissement du plan marque le point de départ de tout travail sérieux pour chaque citoyen. Car tel que nous l'avons décrit, ce plan n'est que la définition de la voie à suivre pour le travail, et la réaffirmation des voeux et des objectifs à réaliser au cours des cinq prochaines années. Ce n'est pas un programme détaillé à exécuter, car il ne fait pas état des méthodes d'exécution pas plus que de la procédure législative, administrative ou financière qu'il requiert. Cela a été laissé aux autorités exécutives auxquelles il appartient de suggérer l'action à entreprendre et de s'en acquitter.

Les Ministères et Administrations ont approuvé le cadre à donner au plan après s'être associés en fait à l'élaboration des projets qui le composent du point de vue technique. Ils ont formulé leur avis formel

établissant qu'il est possible de mettre à pied d'œuvre les projets et d'atteindre les objectifs poursuivis avec les dépenses prévues dans les limites de ce cadre.

Ces ministères, administrations et organismes entreprendront l'exécution, établiront les règles et la procédure qu'ils jugeront convenables.

Toutefois, il est possible qu'en cours d'exécution, apparaisse à l'une de ces autorités la nécessité d'apporter des modifications partielles, en raison de circonstances d'ordre intérieur ou extérieur qui n'auraient pas été prises en considération, lors de l'établissement des prévisions, comme un changement de base dans les prix mondiaux, la découverte de nouvelles mines, de nouveaux champs pétroliers et autres facteurs de ce genre.

Toutes ces modifications seront suivies de près par le dispositif de planification afin d'en apprécier la répercussion sur les divers éléments qui composent le cadre et maintenir sans cesse l'équilibre du plan pendant les années d'exécution de manière à réaliser les objectifs poursuivis.

Le service de planification a institué un dispositif ad hoc pour en suivre l'exécution, mesurer ses normes en ce qui concerne les investissements en nature et les dépenses et connaître l'étendue du succès pour ce qui est de la production, le revenu, la main d'œuvre, l'exportation, l'importation, l'épargne, la productivité, etc.

Dans ces conditions, le travail de ce dispositif comporte de procéder constamment à des études et de réunir des données statistiques pour mesurer les objectifs poursuivis et pour connaître les difficultés de financement, d'épargne, d'exécution et, en résumé, reviser sans cess eles objectifs du plan et ses moyens et suggérer les modifications à y apporter.

Il nous sera possible ainsi le long de la période d'exécution, de savoir où nous en sommes par rapport à nos objectifs afin de parer à toutes les éventualités. Ce sera alors un gage de succès pour l'oeuvre entreprise.

CONCLUSION
NOTRE DEVOIR ENVERS LA PLANIFICATION

Telle est la mission de la planification et tels sont ses moyens divers et ses grands projets.

On a pu comprendre à travers cet exposé que la planification concerne chaque citoyen à la fois, en tant que producteur et consommateur. C'est pourquoi chaque individu peut assurer son apport efficace à la réalisation des buts du plan en vue d'un développement économique équilibré et constant.

Du moment qu'il en est ainsi, quelles sont nos obligations envers le plan et la planification ?

La première de ces obligations et la plus importante est d'entrer dans les vues des autorités publiques qui, en nous orientant dans le sens qu'il

faut, se proposent de nous conduire au but par le plus court chemin. En admettant que le secteur public ait constamment en vue le plan dans toutes les initiatives qu'il prend, il faut admettre aussi que pour ce qui est du secteur privé dont l'apport est substantiel, ses membres pourraient s'écarter de cette voie pour courir après un intérêt personnel et acquérir un certain profit, dussent-ils attirer des conséquences désastreuses à la patrie.

Si après les étndes faites sur la planification, l'Etat qui possède les normes d'appréciation qu'il faut et qui est plus à même que quiconque d'avoir une vue d'ensemble, estime qu'il y a lieu de donner aux investissements une orientation déterminée et de prendre pour cela des mesures précises, ou encore s'il croit devoir encourager les épargnes d'une façon ou d'une autre, les citoyens devront entrer dans ses vues, le comprendre et répondre au premier appel de sa part, parce qu'il s'agit certainement de mesures dictées par l'intérêt général et pour le bien de tous. Par son horizon fatalement fermé, du fait qu'il est conditionné par un sentiment égoïste, l'optique individuelle est incapable d'en connaître le profit et les répercussions. Répondre en pleine connaissance de cause et rapidement aux directives de l'Etat dispensera de l'adoption des mesures plus fermes que celui-ci pourrait prendre de bon gré ou à son corps défendant pour protéger les grands objectifs du plan qui n'a été adopté qu'après une longue étude. Sur son succès se fonde la perspective de nombreuses initiatives.

Il nous faut comprendre que la planification comporte toujours de grandes espérances pour l'avenir dont la réalisation appelle de légers sacrifices dans le présent. Il en est ainsi, par exemple, du fait que dans les premières phases de l'industrialisation en vue du développement économique, il se produit une certaine hausse dans les prix. La raison en est que les occasions de paiement augmentent consécutivement à la mobilisation des épargnes qui étaient immobilisées et consécutivement aussi à l'afflux des équipements importés de l'étranger, à l'augmentation des crédits en général et à la rapidité avec laquelle ils circulent, tout cela à un moment où les produits n'ont pas encore fait leur apparition sur le marché. C'est ce qui provoque une certaine pression sur le niveau des prix, pression qui ne tarde pas à disparaître aussitôt que les nouveaux produits auront fait leur apparition. Une telle hausse dûment prévue par les auteurs du plan qui ont pris des mesures appropriées pour la freiner, ne doit pas nous effrayer, ni nous faire reculer. Il nous faut plutôt nous y attendre et comprendre qu'elle est passagère et le prélude de nombreux bienfaits.

Il est un autre aspect qu'un coup d'œil rapide peut ne pas révéler

malgré sa grande importance, à savoir qu'en cette ère de planification que nous vivons, il serait bien profitable que chaque citoyen établît son propre plan pour régler ses revenus, en en faisant le meilleur usage et en réduisant autant que faire se peut les dépenses de consommation. Combien nombreux sont ceux qui exagèrent la nourriture au point de compromettre leur santé, le vêtement sans intérêt aucun, les divertissements et les plaisirs dont ils pourraient se dispenser. Ces formes de gaspillage ne sont nullement dans l'esprit de la planification raisonnée. Si une infime partie des dépenses qui y sont engagées était économisée, elle ferait des miracles quant à la réalisation des buts du plan de développement sans qu'il en résulte un préjudice quelconque. En supposant que les dépenses de consommation atteignent par an près de mille millions de livres dans la Région Sud seule et si une économie de 3% pouvait être réalisée dans ce titre, la somme épargnée totaliserait L.E. 30.000.000 devant permettre des investissements d'une valeur de L.E. 90.000.000 à placer dans des entreprises productives au lieu d'alimenter la consommation. Ainsi le mouvement de planification ira son train plus rapide et assurera plus vite le bien-être pour tous.

Il est un autre service que nous pourrions, en tant que citoyens honnêtes, rendre à la planification, c'est celui de donner sans hésitation, ni arrière-pensée les renseignements qu'on nous demande. Ces renseignements sont l'âme de la planification, parce qu'ils aident leur auteur à procéder plus rapidement à une étude analytique et à établir ses prévisions plus judicieusement et avec plus de clairvoyance.

Ainsi, chacun de nos actes devrait procéder du sens de la planification. Le fonctionnaire dans son bureau planifie lorsqu'il s'acquitte de son travail convenablement et avec le moins de frais. Il en est de même de l'ouvrier à l'usine et du cultivateur au champ. Chacun d'eux en se rendant à son travail, peut faire oeuvre de planificateur en prenant soin des moyens de communication qu'il emprunte et des services publics dont il use. Car cela épargne des efforts et des fonds qui pourraient être investis dans une entreprise productive qui nous acheminerait plus vite vers la réalisation des objectifs du plan.

Telle est la voie du bien-être que nous ouvre le plan. Telles sont aussi nos obligations envers lui. Elles sont bien légères quand on pense au grand édifice dont nous ébauchons aujourd'hui le noyau. Combien nous devons, nous les descendants des glorieux Arabes, qui avons arraché de haute lutte notre indépendance politiques aux griffes de l'imposteur, renforcer cette indépendance par une autre, économique, solidement assise, guidés et inspirés par notre leader loyal et résolu, fils honnête de l'Arabisme, le Président Gamal Abdel Nasser.